

le lien des chercheurs cévenols



Sommaire

A. Claveirole : Questions de mémoire 1 **Forum Internet du L.C.C.** 2 **C. Mouchebœuf** : Le château de Portes au XIXe siècle – Métamorphoses d'une forteresse à l'ère industrielle 3 **G. Liotard** : L'enclos de l'abbaye de Sauve – essai de restitution 11 **H. Depasse** : Des Frères à l'Orient d'Anduze (1810–1920) 15 **A propos de...** Marie Hérail • ... Gabriel Pintard • ... la Penarié Extraits du carnet d'un guérisseur cévenol (communiqué par André Hébraud) 17 **Questions** Questions/Réponses sur Internet Avis de recherches 18 **Table ronde sur les compoix** **E. Demaille** : Lodève en 1401 19 **Recension** : Adrienne Durand-Tullou - Rogues - Madières (P.A. Clément) **Informations** 20 **Publications III**

n° 118

juillet-septembre 1999

Association Font-Vive

(Créée à Génolhac en 1961)

Fondateurs : Jean PELLET (1924-1990), Pierre RICHARD (1918-1968)

Lien des Chercheurs Cévenols

(Créé à Génolhac en 1975)

Fondateurs : Jean-François BRETON (1922-1985), Jean PELLET (1924-1990)

Président honoraire: Yannick CHASSIN du GUERNY

Publication réalisée avec l'aide : du Parc National des Cévennes, des communes de Concoules et Génolhac

Bureau :

Présidente : Claire Mouchebœuf

Rédacteur en chef : Pierre A. Clément

Conseiller technique : Marcel Daudet

Trésorier : Jean-François Pastre

Secrétariat - Courrier : André Claveirole

Comité de Rédaction :

A. Alègre de la Soujeole - P. Cabanel - G. Collin - C. Crosnier - E. Dumas - A. Durand-Tullou - H. Duthu - F. Girard - J.-B. Elzière - N. Faucherre - F. Penchinat - C. Potay - O. Poujol - R. Poujol - P. Rolland - D. Travier - A. Venturini - M. Wiénin.

Adresser les textes à paraître au Rédacteur en chef :

Pierre A. Clément - B.P. 1 - 30350 CANAULES.

La reproduction des articles, dessins, cartes, photographies, est interdite sans accord de la Rédaction et des auteurs.

Cotisations :

Annuelle commençant le 1er janvier de chaque année : **125 francs (19,06 €).**

De soutien : **150 francs (22,87 €).**

Vente au numéro : **35 francs (5,34 €).**

Versements :

Par chèque bancaire : **L.C.C. FONT-VIVE**

Par chèque postal : **L.C.C. - Compte 2000 14 C MONTPELLIER**

Les versements doivent être adressés au Trésorier :

Jean-François Pastre - 23, rue de l'Eglise - 93370 MONTFERMEIL.

Secrétariat – Courrier :

André Claveirole - 120, avenue Victor-Hugo - 26000 VALENCE.

e-mail : lccevenols@aol.com

Site Internet : <http://www.cevenols.com>

Commission paritaire des publications et Agences de Presse - Certificat d'inscription n° 57172.

Imprimé par ICHTUS S.A.R.L. 30240 CALVISSON

dans nos prochains numéros...

- C. MOUCHEBŒUF : le compoix de Portes.
- A. Alègre de la Soujeole : Prise du château de Servas (1702).
- A. CLAVEIROLE : Les comptes rendus des délibérations consulaires (2) - L'ordre du jour et le pouvoir de décision.
- Roulette pour l'amélioration de la soie cévenole.

L.C.C. – Font-Vive

La 25ème Assemblée Générale de notre association se tiendra à Sauve (Gard)

le jeudi 19 août 1999, à 9 heures 30

au Centre Culturel – Grand'rue

Tous nos adhérents et amis sont cordialement invités à y assister.
(voir encart dans le présent numéro)

Questions de mémoire

Dans son supplément « Interactif » du 2 juin 1999^[1], le quotidien *Le Monde* abordait un problème qui ne peut manquer d'inquiéter tous ceux – conservateurs du Patrimoine, historiens ou chercheurs – dont l'activité repose principalement sur la sauvegarde et l'exploitation des archives.

En effet, à la conservation des traditionnels documents sur papier est venue s'ajouter au XXe siècle celle d'images et de sons, témoins indissociables de l'état de notre société. Devant l'accroissement exponentiel du volume de documents à conserver, et afin d'éviter l'asphyxie certaine à court terme de nos bibliothèques (devenues des médiathèques), on commence à pratiquer la numérisation des archives.

De même que le microfilmage a pu apporter depuis une cinquantaine d'années une solution valable à la pléthore des archives papier contemporaines, il n'est pas concevable aujourd'hui de stocker sons et images sous leur forme native (disques, cassettes video, films,...), mais au contraire de les numériser en leur faisant subir, en outre, un traitement de compression approprié.

Pour y parvenir, l'informatique nous propose une, ou plutôt **des** solutions.

Et c'est bien là que le bât blesse !

En effet, on peut dénombrer aujourd'hui une bonne cinquantaine de formats numériques pour le stockage des fichiers images et une dizaine pour le son, sans parler des versions successives de chacun de ces formats, sans cesse améliorés et adaptés selon les exigences des utilisateurs et les progrès de la technique. A cet éventail s'ajoutent divers algorithmes de compression, parmi lesquels on peut choisir le meilleur compromis entre volume de stockage et fidélité de la restitution. Bref, une véritable tour de Babel qui a peu de chance de déboucher prochainement sur un standard unique.

Mais là ne réside pourtant pas l'inquiétude majeure, qui porte plutôt sur la pérennité non seulement des matériels de lecture et des ordinateurs auxquels ils sont connectés, mais aussi des logiciels qui supervisent l'ensemble et sans lesquels l'ordinateur le plus performant demeure inexploitable.

Pour lire les archives papier qui nous ont été léguées au cours des siècles, le seul instrument indispensable était **l'œil**, organe dont nous pouvons espérer disposer pendant encore quelques siècles, voire des millénaires.

Quant aux lecteurs de microfilms, on saura sans doute toujours en fabriquer à un coût raisonnable, tant que les films photographiques n'auront pas eux-mêmes totalement disparu.

Mais que dire dans 50 ans ou plus du lecteur de disques et de l'ordinateur fabriqués en 1999 ? Saura-t-on les maintenir en état de marche, alors que la fabrication des composants qui les constituent aura été abandonnée depuis des décennies ?

Pour les logiciels, les perspectives de survie ne sont pas meilleures, leur état évoluant à raison d'une nouvelle version tous les 18 mois environ. Qui possèdera dans 50 ou 100 ans les connaissances nécessaires pour en assurer la maintenance alors que les programmeurs qui les ont conçus seront – dans le meilleur

des cas – partis à la retraite, et plus vraisemblablement à deux pieds sous terre ?

Ce n'est pas en créant des musées des matériels informatiques actuels et en archivant aussi leurs logiciels que l'on trouvera une solution à ces problèmes.

Quelle que soit la pérennité – d'ailleurs aujourd'hui indémontrable – des nouveaux supports physiques actuellement proposés pour conserver nos archives, comment être certains que nous saurons relire dans 100 ans un CD numérique fabriqué cette année ?

Notre société, avide d'innovations, pratique depuis plusieurs décennies une fuite en avant technologique, qui risque de nous poser bientôt un redoutable problème d'accessibilité à nos propres archives.

A moins d'accepter le coût d'un « rafraîchissement » périodique de ces archives numériques pour accompagner l'évolution inévitable des matériels et logiciels permettant d'y accéder. Les conservateurs disposeront-ils du temps et des crédits nécessaires pour récupérer inlassablement les archives existantes ?

Conscients de ces dangers et des difficultés potentielles que posera l'accès aux données numérisées, les États ont demandé à des groupes de réflexion, constitués de représentants des bibliothèques et des archives nationales, d'édicter des normes capables de garantir aux générations futures l'accès aux connaissances enregistrées.

Des normes ? Est-ce suffisant ?

Sans jouer les Cassandre, il semble raisonnable et urgent de se poser ces questions de mémoire.

Pas pour nous, bien sûr, mais pour nos descendants.

A. CLAVEIROLE

¹ - Olivier PUECH : *Comment conserver la mémoire numérique* ;
Guillaume FRAISSARD : *Le numérique à l'épreuve du temps*.

LCC sur Internet

www.cevenols.com

Depuis le 1er juin, le **Forum** sur Internet du *Lien des Chercheurs Cévenols* est ouvert à tous, adhérents ou non à notre association.

N'hésitez pas à vous connecter pour y déposer vos propres questions ou apporter des éléments de réponse aux questions d'autres chercheurs, exprimer des souhaits, des critiques et signaler des sujets que vous désiriez nous voir aborder.

D'autre part, notre site est désormais référencé sous les principaux moteurs de recherche (*Voila, Alta Vista, Nomade, Yahoo!, Excite*), permettant ainsi à ceux qui ne nous connaissent pas encore de nous trouver facilement.

(voir également Questions/Réponses sur Internet, en page 18.)

Le château de Portes au XIXe siècle

Métamorphoses d'une forteresse à l'ère industrielle

par Claire MOUCHEBŒUF

Le château de Portes était encore debout dans les années 1920 ; il s'effondra dans les années suivantes par suite de mouvements de terrains, dus à l'exploitation intensive du charbon de son sous-sol au cours des décennies précédentes.

Pour connaître et reconstituer graphiquement son dernier état avant la ruine, on doit recourir à la synthèse de plusieurs types de sources : la mémoire vivante, précieuse mais inévitablement vague, les cartes postales anciennes, qui ne montrent que l'extérieur de l'enceinte, des plans, des photographies et quelques dessins, à comparer avec les vestiges existants et les traces archéologiques en élévation, que la ruine a fait réapparaître pêle-mêle, et que les travaux du chantier de restauration font inmanquablement disparaître d'année en année. Bien que la ruine du château de Portes soit très récente, une reconstitution graphique précise et complète de son dernier état s'avère un travail long et difficile.

Or l'analyse des sources révèle bientôt que ce dernier état n'a duré que quelques décennies : tel qu'il était en 1920, l'édifice venait d'être entièrement restauré, entre 1880 et 1902, période pendant laquelle presque toutes les parties hautes furent transformées. Ce qui nous conduit à rechercher l'état antérieur, au milieu du XIXe siècle, pour découvrir que celui-ci n'a pas duré plus longtemps : cette exploration à rebours nous mène jusqu'à la Révolution et nous permet de retracer l'évolution du bâtiment parallèlement à ses utilisations successives au cours du XIXe siècle.

1.- Sources documentaires

Les vues les plus anciennes que l'on connaisse sont :

- un plaque photographique de couleur sépia, intitulée « *Château de Portes, aspect au midi* », conservée aux A.D. de la Lozère^[1], qui pourrait dater de 1860 ou 1870;
- une gravure extraite de l'*Echo d'Alais n°32*, prise du même angle et à peu près contemporaine;
- quatre dessins au trait – assez maladroits – des façades du château « *avant les réparations* ».

A quoi on peut ajouter la gravure intitulée « *Vallée de l'Oguègne - planche 21* », montrant les installations minières des environs de Portes vers 1860 avec la silhouette du château à l'arrière-plan.

Concernant les restaurations de la fin du siècle, nous avons pu dépouiller deux descriptions écrites et très complètes du château, rédigées à vingt ans d'intervalle, au début et à la fin des travaux.

La première est un « *Constat minutieux et détaillé des lieux* » dressé entre juin 1882 et décembre 1883 par L. BALME, architecte à Alès et expert, à la demande du propriétaire, qui avait constaté des fissures et des traces de mouvements dans les maçonneries et entendait « *avertir les compagnies minières exploitant les environs du danger des travaux sous-terrains* ». Le texte de l'expertise décrit méthodiquement tous les ouvrages du château en commençant par l'état des façades à l'extérieur, puis l'intérieur des différents bâtiments pièce par pièce, étage par étage, mentionnant jusqu'au nombre de marches montées et descendues sur le parcours. Il est accompagné de plans et coupes au 1/200e sur lesquels sont dessinés sommairement les bâtiments et indiqués les lézards constatés dans leur élévation.

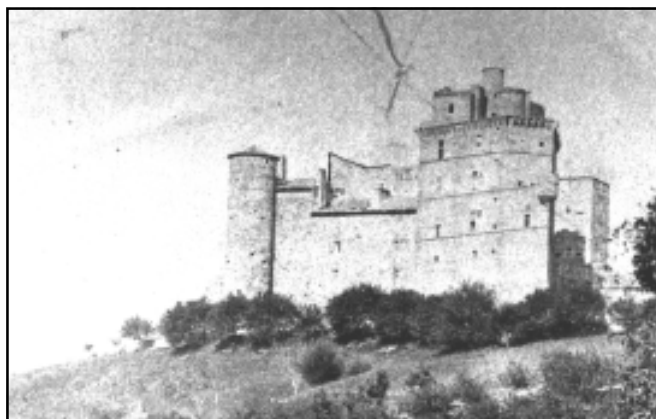
Un auteur anonyme a rédigé en 1903, à la fin des travaux de restauration, un deuxième rapport intitulé « *Description détaillée des restaurations entreprises pour réparer les dégradations commises à diverses époques et même depuis le constat de 1882* » ; dans laquelle il recommence entièrement la visite, pièce après pièce. La

comparaison des deux textes renseigne donc sur les transformations effectuées dans l'intervalle^[2].

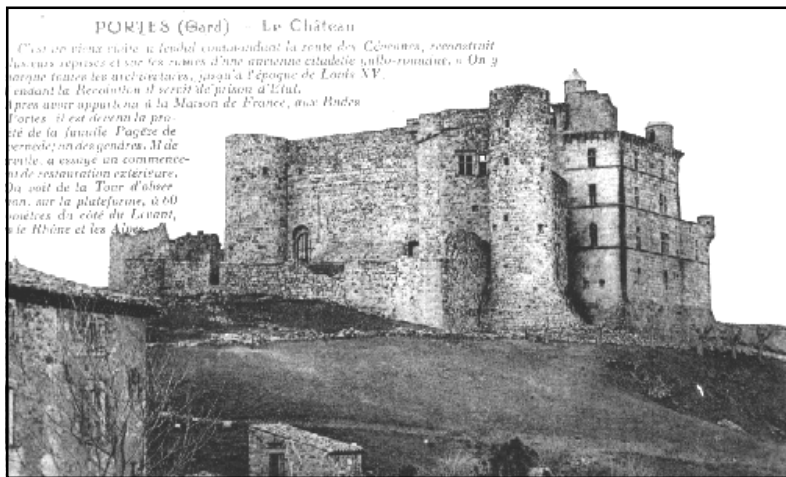
Il existe une photographie montrant la façade sud vers 1885, donc au début des travaux, publiée dans le *Dictionnaire géographique* de P. JOANNE^[3]. Les autres photographies anciennes datent du début du XXe siècle ; ce sont des vues lointaines ou partielles du château dans son dernier état avant la ruine : cartes postales des années 1920, clichés extraits de publications de l'époque^[4] ou communiqués par la famille de NEUVILLE. Nous nous sommes également servi de photographies plus récentes : celles de 1951 contenues dans le dossier de classement du château de Portes aux archives du Patrimoine^[5], montrant l'état ruiné, et celles prises par François GÉNOLHAC à partir de 1968.

2.- Nouvelles utilisations du château

En l'espace d'un siècle, cet édifice bâti pour les fonctions militaire et résidentielle qui avaient occupé la plus grande partie de son histoire, devint successivement une prison révolutionnaire, une usine à fondre des minerais et enfin une ferme cévenole, après une courte période où il servit de carrière.



« *Château de Portes, aspect au midi* » (vers 1860)



Façade ouest, côté village (carte postale du début du siècle)

2.1.- Prison

A la Révolution, le château fut saisi comme bien national et transformé en maison d'arrêt : soixante-quatre prisonniers y furent incarcérés le 13 thermidor An II ^[6]; une consigne datée du 15 stipule à l'adresse des gardes nationaux qu'ils devront veiller à ce « *qu'aucun détenu ne sorte sur l'amphithéâtre supérieur du vieux château passé les sept heures...* », et que « *jusqu'à ce que les fenêtres seront grillées [...] il sera établi des sentinelles qui se correspondront mutuellement, en nombre suffisant pour qu'aucun détenu ne puisse s'évader sans être aperçu, pendant le jour et pendant la nuit* » ^[7]. Notons que des traces de grilles, arrachées depuis, sont encore visibles autour de certaines fenêtres; ce sont les seuls témoins de cette époque carcérale.

Le 11 frimaire An III, un autre document décrit en effet le château comme consistant « *en plusieurs membres, terrasse dont le mur est éboulé, prisons, cours, meurtrières, plate-forme, guérites, quelques fenêtres en dehors grillées en fer, et à la porte d'entrée il y a une herse dite sarrazine que nous n'avons pu apercevoir en entier puisqu'elle est relevée dans sa coulisse* » ^[8]. Le château était donc bien complet à cette date, excepté pour le mur de la terrasse; il possède encore ses dispositifs de défenses, dans l'état où les avait maintenus les garnisons catholiques tout au long des troubles religieux, durant les deux siècles écoulés.

2.2.- Pillage

Le château passa ensuite entre les mains de différents propriétaires privés. Comme beaucoup de monuments médiévaux au début du XIXe siècle, il fut utilisé comme carrière, et dépouillé en premier lieu de ses éléments de décor. H. RIVOIRE écrit avant 1842 : « *Il y a peu d'années que le château a été cédé à des particuliers. Les nouveaux propriétaires en démolirent une partie pour vendre les matériaux* » ^[9]. C'est en effet dans cette période qu'ont disparu les pierres d'encadrement de nombreuse baies, celles du bâtiment nord-est par exemple ^[10], l'appui-main mouluré du premier chemin de ronde, toutes les cheminées de la partie médiévale, et une autre dans la partie Renaissance. On peut dès lors supposer que les ouvrages les plus soignés de l'édifice – comme les coupoles en pierre taillée du château-neuf, les dalles de grès formant le garde-corps de sa plate-forme sommitale, ou en-

core l'échauguette autrefois située à l'angle de la barbacane – ont connu le même sort.

2.3.- Usine

En 1841, le château est acquis par un exploitant minier, M. Pagèze de LAVERNÈDE, propriétaire de la concession de Cessous et Comberonde, dont les gisements sont situés autour du château ^[11]. Celui-ci décide d'y installer son usine; des fourneaux sont construits au fond des vieilles tours du château, où l'on fond le minerai d'antimoine sulfuré extrait à proximité. La tour ronde et le pavillon sud-ouest contenaient encore à la fin du siècle ces cuves à fusion et leurs cheminées. L'utilisation comme fonderie ne dura qu'une vingtaine d'années, car la compagnie périclita rapidement et la concession fut revendue en

1864. La famille resta néanmoins propriétaire du château; ses héritiers le possèdent encore de nos jours.

2.4.- Ferme

Vers 1877, M. Pagèze de LAVERNÈDE entreprend des travaux dans le château, qu'il veut remettre en état pour y louer des logements de fermiers. Entre 1877 et 1903, tous les bâtiments sont restaurés et les combles transformés pour l'utilisation agricole. Au premier étage des logis sont les pièces d'habitation, redistribuées par des cloisons en plâtre et munies de petites cheminées neuves, en brique. Des étables sont installées sous les voûtes du logis sud : les marches du porche sur la cour sont enterrées et le fond de la galerie est remblayé pour permettre le passage des bestiaux, des banquettes en pierre sont construites pour installer des mangeoires. Le fond de la tour d'escalier est occupé par des lapins. Les greniers obscurs du logis sud servent à l'élevage du ver à soie, ceux du bâtiment nord-est de grenier à foin, pour lequel les anciennes baies à meneaux sont agrandies afin de faciliter la rentrée des fourrages. Deux familles de fermiers habitent alors le château.

Vers 1900, M. de NEUVILLE, gendre et héritier de M. de LAVERNÈDE, décide de mettre un terme à l'occupation agricole, réprouvée comme le déshonneur d'un *ancien château royal* ^[12]. Il répare les dégradations récentes, supprime autant que possible les témoins des activités d'industrie et d'élevage et termine la restauration du château, en faisant notamment effectuer tout le second œuvre. Il bénéficiait pour cela de la présence de nombreux ouvriers au village de Portes, venus travailler sur les chantiers de la nouvelle église, de la mairie et des écoles communales, et put utiliser des matériaux provenant des démolitions des anciens bâtiments ^[13]. Il disposait également d'un lot de pierres provenant des anciennes carrières du château-neuf, situées à proximité du château sur la montagne des Bouziges ^[14]. Au début de ce siècle, le propriétaire avait un pied-à-terre dans le château-neuf où il séjournait de temps en temps; il est photographié avec sa famille, vers 1910, devant la grande cheminée du second étage ^[15]. Le fermier avait été installé dans l'ancienne métairie des Tavernes; il était chargé, lorsque M. de NEUVILLE était absent, de l'entretien du château et *de le faire visiter aux érudits* ^[16].

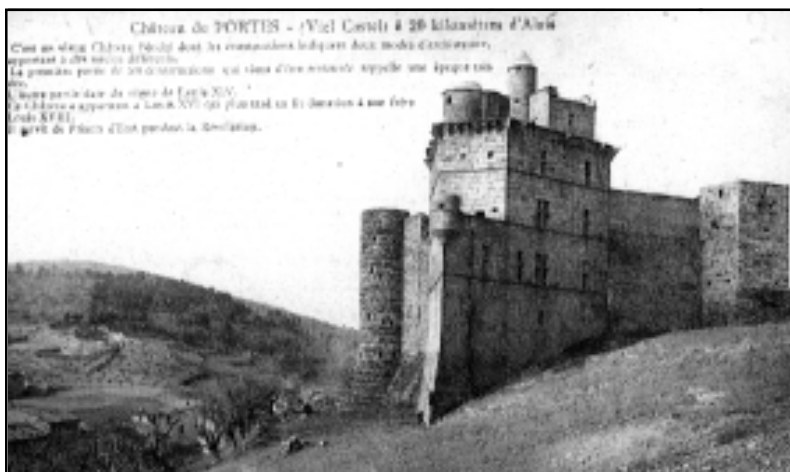
3.- Etat du château au milieu du XIX^{ème} siècle (1840–1870)

La photo des archives de la Lozère montre l'aspect du château avant les grands travaux de restauration de la fin du XIX^{ème} siècle. Avec quelques dessins des années 1860 et la description de 1883, c'est le seul document que l'on possède pour reconstituer l'état du château à l'époque de son utilisation industrielle.

Le logis sud possédait alors une toiture à deux pentes, dont il reste quelques vestiges. La hauteur de la façade sud avait donc été diminuée de plusieurs mètres depuis la fin du XVI^{ème} siècle : le comble avait été modifié, reconstruit plus bas, interrompant les anciennes ouvertures au niveau supérieur^[17]. Les quatre cheminées anciennes des grandes salles du logis, situées aux niveaux inférieurs, existaient encore à cette époque, quoique déjà ruinées^[18] : leurs souches apparaissent sur la photographie, l'une montant au droit du refends intérieur, l'autre adossée au mur du pavillon voisin.

Sur le toit du pavillon sud-ouest, on voit s'élever une haute cheminée, à plus de 3 mètres au-dessus du comble : c'est celle de la cuve à fusion installée après 1841 dans le caveau situé au fond du bâtiment, et dont le conduit, adossé au mur ouest, traversait les deux voûtes et le plancher du grenier. L'ensemble avait reçu – on ne sait quand exactement – une toiture d'un seul tenant, couverte de tuiles, s'appuyant sur le mur nord du pavillon, qui avait conservé sa hauteur du XV^{ème} siècle (identique à celle du sommet des courtines et de la tour d'escalier) et coulant vers la façade sud^[19]. La tour ronde voisine avait encore son petit toit conique en tuiles canal, qui allait bientôt s'effondrer, tandis que les deux autres tours d'angle, au nord-ouest et au nord-est, étaient déjà découvertes^[20]. Au couronnement de la tour d'escalier, que l'on voit s'élever sur la photographie en arrière du corps de logis, on peut distinguer la forme de son ancien toit, déjà ruiné à cette date : il était en pente à la fois vers l'est et vers le sud, suivant les deux dernières volées de l'escalier (voir l'axonométrie «1883»), ce que confirment des traces de lauzes encore visibles dans les maçonneries^[21].

La galerie et les bâtiments de l'est, que l'on ne voit pas sur cette photographie, ne nous sont connus dans leur état au milieu du siècle que par les plans et la descrip-



Angle sud-est (carte postale du début du siècle)

tion de BALME, en 1883. A cette date, les arcades de la galerie sur la cour étaient encore obstruées au premier étage, avec les fenêtres réservées dans le remplissage. Le bâtiment nord-est était très délabré : le plancher du comble et la toiture avaient disparu, seuls restaient les quatre murs et la grande voûte d'arêtes du niveau inférieur. Le haut de la façade orientale du château, dans sa partie s'élevant autrefois au-dessus des toitures, était «*démolie à 1 m au-dessus du deuxième étage*»^[22]; elle avait donc perdu, comme la façade sud, son couronnement et ses anciens systèmes de défense.

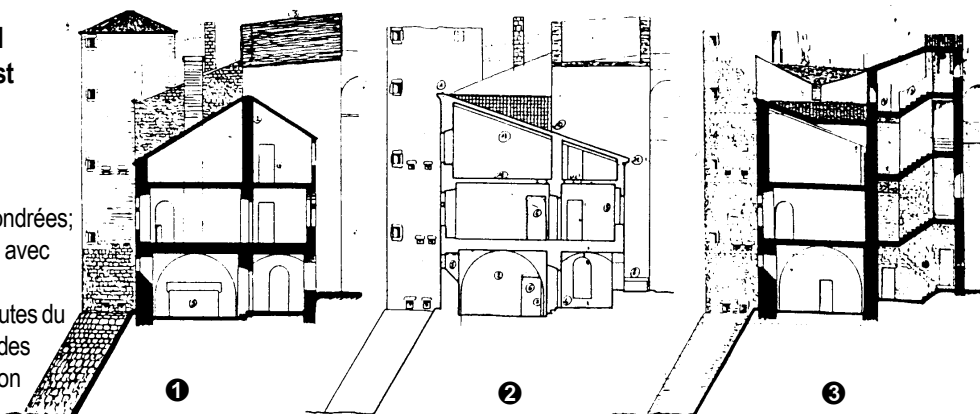
Le chemin de ronde supérieur des courtines ouest et nord était également ruiné, le haut des murs éboulé, au point que les arcades adossées intérieurement se voyaient depuis l'extérieur du château. La base de la courtine nord avait été éventrée : le mur en talus partiellement démoli et une large ouverture pratiquée dans la muraille, pour faire entrer directement les matériaux dans la cour du château à l'époque où il servait de fonderie^[23]. Au fond de la tour nord-ouest se trouvaient les restes d'une autre cuve à fusion, pour laquelle le sol de la tour avait été creusé d'environ 1,50 m, le seuil de la porte donnant sur la cour abaissé d'autant^[24]. Le niveau supérieur de cette tour – autrefois couvert – était démoli à un mètre du sol intérieur.

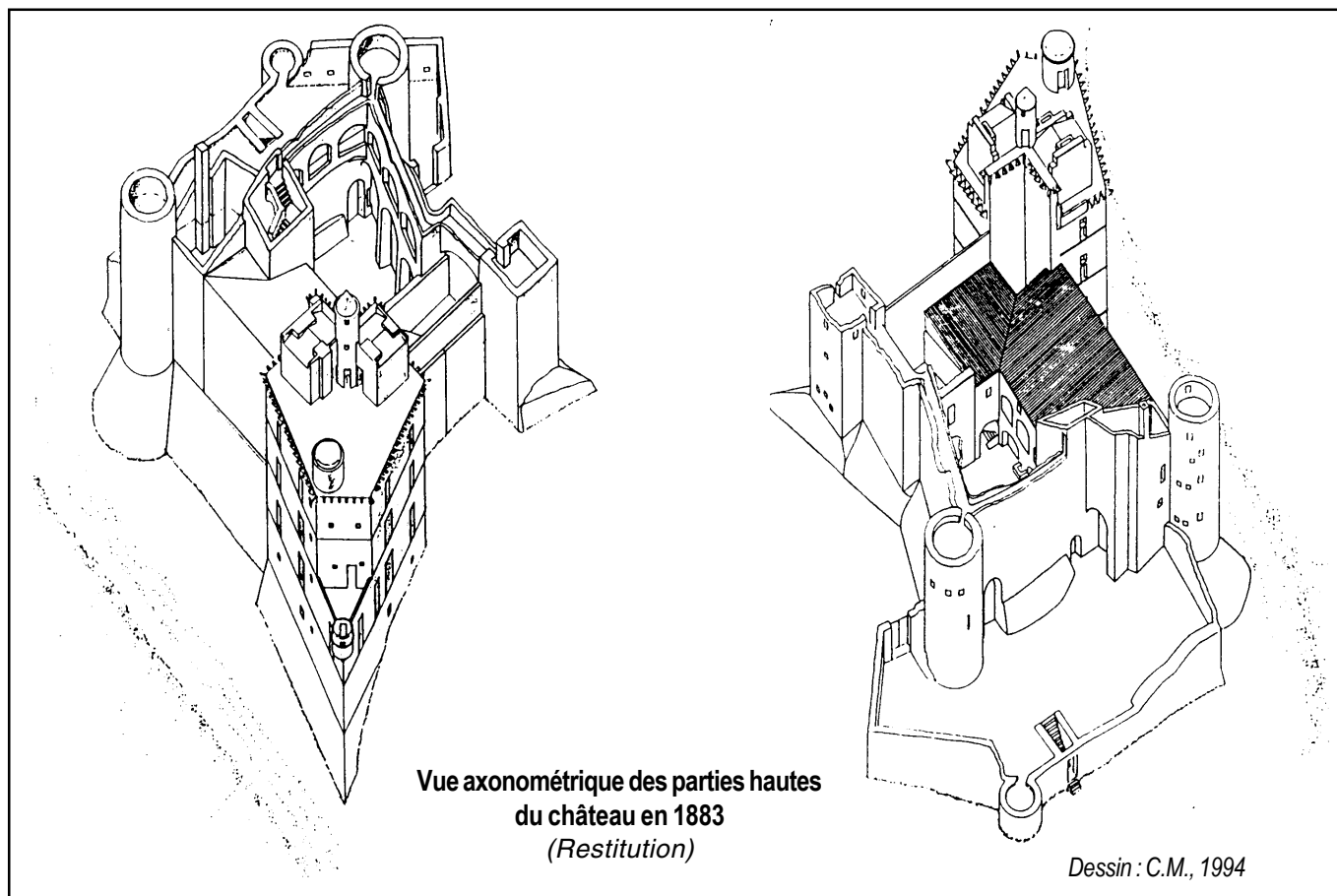
Au moment où l'on va entreprendre les travaux de restauration, le château est donc en voie de ruine. Le sommet des logis, des courtines et des tours d'angle est démoli par endroits sur plusieurs mètres de hauteur; toutes les toitures et les planchers en bois sont pourris ou effon-

Evolution des combles du logis sud et des bâtiments du quart sud-ouest

Coupe schématique sur le logis sud
(Dessins C.M., 1994)

- ❶ Etat vers 1840.
- ❷ Vers 1880, toutes les toitures sont effondrées; celle du logis sud vient d'être reconstruite avec une nouvelle forme.
- ❸ Vers 1900, restauration des parties hautes du quart sud-ouest, modification des pentes des toitures de l'escalier et du pavillon, création d'une plate-forme sur la tour ronde.





4.- Travaux de restauration

Les restaurations s'échelonnèrent sur un quart de siècle, au cours duquel les objectifs semblent avoir sensiblement évolué. Les travaux entrepris vers 1877 par M. de LAVERNÈDE allaient à l'économie : ils avaient pour but d'aménager des logements de fermiers dans le château et de le convertir à une utilisation agricole. En revanche, d'après l'auteur de la description de 1903, M. de NEUVILLE termina la restauration entre 1899 et 1902 en étant animé par des motivations d'ordre esthétique et archéologique : entre autres celle de rendre au château son caractère de château fort et d'en faire un monument visité par les érudits, en tant que joyau reconnu du patrimoine cévenol.

C'est ainsi qu'entre 1877 et 1903, toutes les murailles extérieures du château furent reconstruites dans la partie supérieure; les façades des logis exhaussées de près de 4 mètres et donc reportées à la hauteur des tours, pour dissimuler les nouvelles toitures en pente vers la cour intérieure^[26]. Les anciens combles à deux versants étaient remplacés par de grands appentis, faiblement inclinés (25°), couverts en tuile canal sur les logis, en tuile mécanique sur le bâtiment nord-est et la tour d'escalier, et bordés de génoises à un rang de carreaux et un rang de tuiles, qui sont tout ce qu'il en reste aujourd'hui. Ces nouvelles toitures augmentèrent considérablement le volume des greniers; en revanche il fallut réduire la hauteur des façades côté cour, en partie reconstruites au même moment^[27]. Le comble du pavillon sud-ouest fut également transformé, son mur nord rabaissé et les trois autres exhaussés, pour porter une toiture en forme de pyramide renversée à trois côtés, s'écoulant sur le toit du logis sud à travers une échancrure dans l'un des murs. Les pentes de cette toiture étant très faibles, la couver-

ture en lauzes fut doublée d'une épaisseur de zinc, dissimulée au-dessous.

Toutes les eaux de ces nouvelles toitures s'écoulaient vers l'intérieur de la cour, où elles étaient captées pour alimenter l'ancien puits, qui avait été tari par suite des travaux miniers^[28]; il fut fermé en maçonnerie et transformé en réservoir. Ainsi palliait-on l'assèchement des nappes phréatiques, qui posait au même moment un problème important pour l'alimentation en eau du village.

À l'intérieur, tous les planchers furent refaits en poutrelles de fer et voûtins de brique. Dans l'une des pièces du logis sud, on plaça le plancher du second étage à 2 mètres sous son ancien niveau, ceci pour augmenter encore le volume du grenier, qui servait de magnanerie^[29]. L'autre pièce du logis sud, au premier étage, fut redistribuée par des cloisons en plâtre pour le logement du fermier^[30]. L'accès au château-neuf par l'ancienne passerelle se trouva dès lors condamné par cet usage privatif : pour créer un autre passage vers le bâtiment Renaissance, il fallut combler le fond de la courette, et percer deux portes au niveau inférieur, reconnaissables à leurs cintres en brique^[31].

Dans le bâtiment nord-est, un grand grenier à foin fut créé sous la nouvelle toiture. Le plancher du comble ne fut pas rétabli, et à ce niveau la porte de la tour d'angle – donnant désormais dans le vide du grenier – fut bouchée en maçonnerie et disparut sous un enduit^[32]. Les anciennes baies à meneaux du premier étage furent agrandies, par suppression de l'allège et à l'aide de poutrelles de fer utilisées comme arrière-linteaux, encore en drés; l'herbe pousse par-dessus la voûte du pavillon sud-ouest, et sur celle du bâtiment nord-est l'architecte BALME en 1883 dit avoir cueilli «une pleine assiette de fraises

des bois»^[25]. Ce sont les parties supérieures, l'étage des combles des logis et le couronnement des tours qui – les plus ruinés – seront les plus transformés à la fin du siècle. comme arri-linteaux, encore place aujourd'hui. Au niveau inférieur, l'encadrement de la porte cintrée donnant sur la cour fut entièrement refait dans une pierre grisâtre étrangère au château.

Dans les logis, toutes les pièces d'habitation reçurent de petites cheminées neuves, en brique, à l'emplacement des anciennes cheminées démolies, bouchées en maçonnerie^[33]. Pour donner aux logements des deux familles – du gardien et du fermier – des accès indépendants depuis l'extérieur du château, on créa deux portes en agrandissant d'anciennes fenêtres sur la façade est : l'une dans le bâtiment nord-est, au niveau inférieur où était la cuisine du gardien, l'autre au premier étage du logis est, desservi par un perron de 12 marches, pour le logement du fermier.

Les anciens fourneaux et leurs cheminées furent démolis. La fenêtre à baguettes fines du pavillon sud-ouest, qui avait été obturée par le passage d'un conduit, fut restaurée[*]. De même, au fond de la tour nord-ouest, on construisit un épais masif de maçonnerie pour rétablir l'ancienne hauteur du sol intérieur, permettant de desservir les meurtrières.

Le couronnement de la tour d'escalier fut entièrement refait. Celle-ci reçut une nouvelle toiture en deux parties perpendiculaires, ainsi conçue pour ne pas être visible depuis l'extérieur du château. Le mur contenant la porte de sortie au dernier niveau fut déplacé au nu intérieur de la courtine, laissant passage des deux côtés du chemin de ronde; celui-ci fut prolongé le long du pavillon carré jusqu'à la tour d'angle sud-ouest, par un chemin de dalles en surplomb longeant le bord de la toiture, les murs récemment exhausés formant parapet. Les courtines ouest et nord furent entièrement restaurées : la base en partie reconstruite et confortée par de nouveaux murs en talus^[34], le sommet des murailles arasé à la hauteur d'un garde-corps au chemin au chemin de ronde supérieur. On restaura le couronnement des tours d'angle, mais on ne rétablit sur aucune des trois les toitures anciennes, qui furent remplacées par des plates-formes cimentées, de plain pied avec le chemin de ronde.

5.- Interprétation des sources

L'auteur de la description de 1903, dont on ne sait pas qui il est, ni pour qui il écrit, commente ainsi les transformations des toitures :

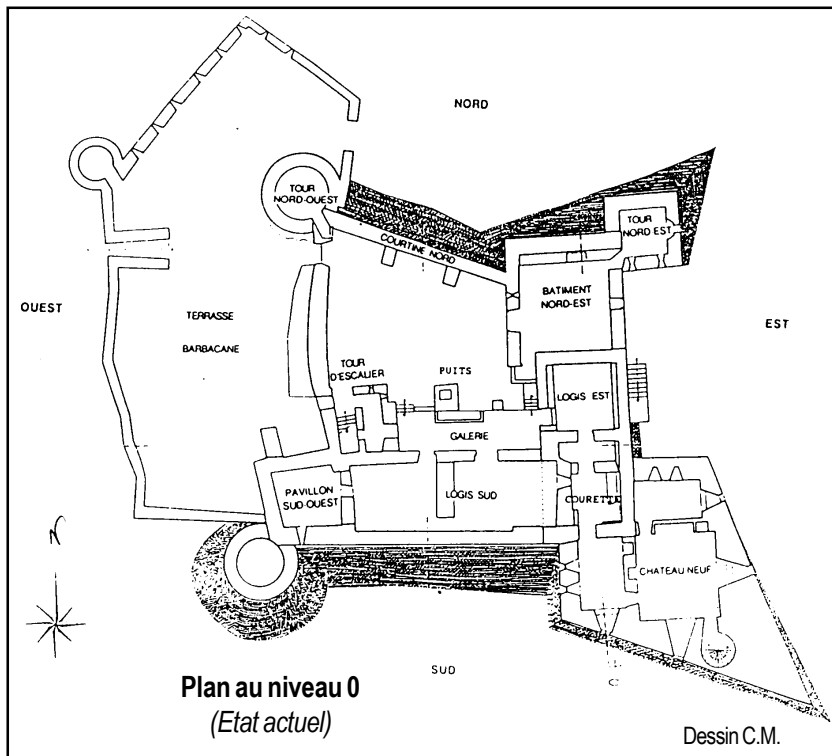
« *Le toit [de la tour d'angle sud-ouest] au-dessus du quatrième étage se voyait de tous côtés et enlevait à la tour son caractère militaire défensif et par suite son caractère de beauté. Les vieux châteaux-forts ne cachaient pas leurs toits, mais ces toits disparaissaient pendant un siège. Cependant, les châteaux où les murs s'élevaient jusqu'au faite des chemins de ronde, semblent plus forts. On en voit de nombreux exemples dans la région. Le vieux château des seigneurs de Montalet, près de Robiac, est ainsi constitué par une petite cour in-*

tériure, entourée de logements, qui présentent au-dehors leur muraille la plus haute; c'est un groupe de maisons et l'aspect en est formidable. Le château de Lussan (Gard) montre aussi ses quatre murailles surmontées de chemins de ronde, flanquées de quatre tours d'angle, et cependant tout l'intérieur est en appartements habités. L'aspect majestueux vient des hautes murailles qui cachent un toit dont toutes les eaux se versent au centre du carré dans une cour très exigüe. L'exhaussement des murs (du pavillon carré) jusqu'au niveau de la tour, en cachant le toit qui verse ses eaux au centre de la construction, a augmenté la force et l'apparence du vieux château-fort. C'est une continuation plutôt qu'une reconstitution du manoir, puisque l'on a copié la disposition des manoirs du pays de la même époque.»^[35]

L'intention n'était donc pas de reconstituer un état antérieur du château, mais – selon l'auteur – de rendre à l'ensemble son caractère militaire, en complétant les ouvrages dans l'esprit des châteaux-forts cévenols. Les arguments utilisés sont à replacer dans le contexte de l'époque : ils s'accordaient avec la conception qui avait dominé le siècle précédent en matière de restauration, privilégiant l'unité de style et l'aspect d'achèvement; elle était illustrée par Viollet-le-Duc et ses élèves et constituait la doctrine du Service des Monuments Historiques. Depuis le milieu du XIXe siècle on avait restauré dans cet esprit un très grand nombre d'édifices médiévaux, auxquels on avait voulu rendre leur aspect médiéval, en complétant les ouvrages, en faisant disparaître les adjonctions tardives et en reconstruisant tout ce qui pouvait l'être^[36]. A Portes, le fait de rehausser les façades à leur ancienne hauteur, de dégager les arcades de la galerie ou les fenêtres du XVe siècle qui avaient été noyées dans la maçonnerie, témoignent de la volonté de rétablir un état ancien, au moins là où l'occasion s'en présentait; la suppression des aménagements de l'époque industrielle ou des toitures des logis (qui devaient dater du XVIIIe siècle), la construction d'un massif de maçonnerie pour rétablir l'ancienne hauteur du sol de la tour nord-ouest, ou l'invention d'une toiture compliquée sur le pavillon sud-ouest, confirment qu'en dehors de toute nécessité fonctionnelle on a parfois préféré réinventer un aspect médiéval plutôt que de conserver ou de réparer un état récent. Ce type d'interventions dans les monuments historiques étaient déjà violemment remis en cause, dès la fin du XIXe siècle, notamment par les tenants d'une conception du monument comme œuvre d'art intouchable, qui réfutaient des reconstitutions abusives et traitaient d'assassins des architectes trop imaginatifs. L'auteur de la description des travaux en 1903 prend soin de rassurer le lecteur à ce sujet :

« *Un respect absolu du monument était la règle imposée à l'entrepreneur. Aussi l'éruudit et le savant peuvent avoir confiance. L'œuvre de reconstitution n'a été défigurée par aucun architecte. Si les Beaux Arts veulent un jour classer le monument comme historique, ils n'auront qu'à le recevoir tel quel et à le respecter. S'il existe quelques fautes de détails, elles sont dues à la désobéissance des ouvriers, dans les courts instants de répit d'une surveillance*

[*] Ceci en dépit d'une légende locale selon laquelle le linteau ne pourrait jamais être réparé car il avait été cassé par le diable en personne, s'envolant par cette fenêtre à la fin d'une soirée de bal en enlevant dans les airs la demoiselle de FERRIÈRES, qui avait trop aimé danser...



Plan au niveau 0
(Etat actuel)

Dessin C.M.

incessante et inquiète».^[37]

Ce discours appuyé ne correspond guère à certaines transformations qu'on a vues s'opérer, au moins dans la première période, entre 1877 et 1898 : greniers créés pour la commodité du fermier, fenêtres agrandies au moyen de linteaux en fer pour faciliter l'engrangement du foin, percements de portes supplémentaires, adjonctions de perrons et peut-être comblement des fossés, installation d'étables à vaches dans les salles basses des logis, équipées de mangeoires, et autres destructions de cheminées anciennes. En fait, les interventions dans le château avaient eu des objectifs variés et même parfois contradictoires, parce qu'elles s'étaient étalées sur 25 ans et n'avaient pas fait l'objet d'une programmation d'ensemble; elles correspondaient d'ailleurs à des usages différents des locaux, et à des regards différents portés sur le monument. Le souci de rendre au château toute sa majesté médiévale n'est apparu prédominant qu'*a posteriori*, dans la dernière campagne de travaux, menée par M. de NEUVILLE entre 1898 et 1903^[38]. Il semble plutôt que l'auteur de la description ait une motivation précise en présentant les choses de cette façon.

A la même époque, le propriétaire faisait plusieurs tentatives pour obtenir le classement de l'édifice, ainsi que l'aide financière de l'Etat pour les réparations, les frais

de visites et les taxes d'habitation supportés jusque là par la famille. L'architecte Paul BCSWILLWALD chargé d'examiner cette demande pour la Commission des Monuments Historiques, rejeta d'abord les conditions financières et, au sujet des récentes restaurations vantées par M. de NEUVILLE, termine ainsi son rapport :

«Les restes du château tels que les représente la carte postale semblent intéressants; toutefois, dans le cas d'un classement, faudrait-il s'assurer de la façon dont ont été restaurées les parties du château dont parle M. de NEUVILLE qui dit avoir reconstitué les murailles, raccordé les accroissements successifs et rendu au château son aspect majestueux et ajoute : la construction est parfaite, la masse voûtée inébranlable et les frais d'entretien sont de peu d'importance. C'est ce que nous nous proposons de voir prochainement.»^[39]

De fait, la procédure fut ajournée, puis reportée par la guerre de 1914–18, et par la ruine du château dans les années 1928–1930. Les vestiges ne furent classés qu'en 1984, après une nouvelle demande de l'association RCP [*Renaissance*

du Château de Portes]. Mais le contexte de 1903 n'est pas sans conséquence sur la lecture de nos sources, le propos de l'auteur de la description étant manifestement de convaincre de la pertinence des restaurations effectuées et de démontrer l'intérêt de classer l'édifice en tant que patrimoine historique^[40].

En effet, dès les années 1880, à l'époque où se produisirent les mouvements de terrain qui causèrent la ruine de l'église paroissiale, des fissures étaient apparues dans les maçonneries du château; le propriétaire avait saisi le juge de paix de Génolhac et tenté – mais sans succès – de faire établir la responsabilité des compagnies dans ces premiers dégâts. La tourelle sommitale du château marquait l'intersection des lignes de partage de quatre concessions minières : ancien exploitant de l'une d'entre elles, M. de LAVERNEDE avait des raisons de craindre que chaque compagnie n'exploite son triangle jusqu'à la rencontre des autres, et que la stabilité de l'édifice ne soit bientôt compromise.

On sait de quelle manière spectaculaire ces craintes se vérifièrent : un demi-siècle plus tard, le château devait s'effondrer pour de bon, victime des mouvements de terrain qui entraînent toute la colline et causèrent la disparition complète du village..

Notes

[1] AD48 - 11 J 9.

[2] Copie des deux textes à l'association RCP, d'après un original communiqué par la famille de NEUVILLE; au total, 56 pages dactylographiées.

[3] Publié de 1890 à 1902. Tome V, 3630.

[4] F. de RAMEL, *Les vallées des papes d'Avignon*, p. 97.

[5] Casier archéologique, rue de Valois.

[6] 31 juillet 1794. *Liste des prisonniers transférés au ci-devant château de Portes depuis la maison de réclusion d'Alès*. [AD30, 1 L 993]

[7] Document provenant de la famille de NEUVILLE, communiqué par Roger DELEUZE.

[8] AD30 Q 56; *Procès verbal de consistance et d'estimation des biens*

confisqués sur Capet, n° 14. Cité par J.B. ELZIÈRE, *Histoire des Budos*, p.196.

[9] H. RIVOIRE, *Statistique du département du Gard*, 1842, p. 685.

[10] Description de BALME en 1883, p. 17 : «La porte d'entrée ancienne, côté de la cour, a disparu et dans l'intérieur l'on a commencé la pose du piédroit d'une nouvelle porte.» Les fenêtres du premier étage ont également été refaites à la fin du siècle. A signaler que dans le hameau des Bouziges tout près de Portes, on remarque une maison avec une croisée du XVe siècle, avec un encadrement à baguettes fines, maladroitement remontée sur une façade ordinaire. Elle pourrait provenir du bâtiment nord-est et avoir été vendue dans cette période.

[11] J.M. DURAND, *Histoire de la vallée du Luech et de l'Oguègne*, Terre Cévenole, 1994, pp. 16-17.

[12] Dans le texte de 1903 (p. 30), elle est même décrite comme un sacrilège : «*On vit donc pendant quelques années un fermier occuper le château royal de Philippe VI et de Louis XVI, loger ses vaches dans l'écurie où piaffaient autrefois les nobles destriers des barons, enfermer ses chèvres et ses brebis dans la grande cuisine où rôtaient les paons revêtus des vicomtes, soigner et nourrir ses porceaux sous l'escalier qui résonnait autrefois du claquetis des armures et des éperons du marquis et du frou-frou de la soie des robes des marquises.*»

[13] Toutes trois démolies et reconstruites autour de 1900. «*Les matériaux arrivaient à pied d'œuvre; terrassiers, maçons, charpentiers, peintres, tailleurs étaient à l'œuvre. Les démolitions de l'Hôtel de Ville et de l'ancienne église fournissaient le sable, la pierre à bâtir, des vieux bois de construction et des boiseries ayant subi victorieusement l'épreuve du temps. M. de Neuville pensa que des circonstances aussi favorables ne se présenteraient plus jamais. Il résolut d'en profiter pour continuer les travaux de restauration commencés, et mettre enfin le château à l'abri de la ruine causée par la main des hommes et les intempéries des saisons.*» [Description de 1903, p. 31] Ainsi les charpentes pourries des corps de garde du château-neuf furent remplacées par des bois provenant de la démolition de l'église.

[14] «*M. de la Vernède, géologue distingué, avait remarqué la nature de ces pierres. Il avait eu l'occasion d'en acheter un lot de 5 ou 6000 F, extrait des rochers qui avaient fourni les matériaux du grand donjon. Ce lot acquis, placé dans un terrain acheté par M. de Neuville, était disponible. Il devait servir – et il a servi – à remplacer les pierres érotées. Il servirait encore si l'on voulait refaire le parapet de la terrasse supérieure, parapet fait en dalles plates de 0,10 m de largeur sur 2 m de longueur, posées sur champ, sur les corbeaux des mâchicoulis béants.*» [Description de 1903, p. 32] Ces pierres, destinées dès 1900 à la restauration du château-neuf, ont été partiellement récupérées au profit du chantier de bénévoles, par l'association RCP.

[15] Photographie publiée dans la petite monographie *Le Château de Portes*, 1991, p. 23.

[16] «*Un nouveau fermier installé dans l'ancienne ferme des Tavernes, augmentée de deux logements achetés pour son usage, devint par bail gardien du château, détenteur des clefs, chargé des mesures de préservation du château, et autorisé en même temps à faire visiter le château aux érudits, aux curieux, aux touristes, au public, à tous ceux enfin dont l'intelligence supérieure apprécie les enseignements et les leçons que donne la visite d'un monument historique.*» [Description de 1903, p. 31]

[17] On voit la hauteur exacte de la façade de 1840 sur les photographies des années 1920, sous la surélévation ultérieure en maçonnerie plus sombre; un pan de mur en est encore debout. Le grenier du logis était éclairé par deux petites fenêtres situées au ras du plancher, juste sous l'égout du toit, à l'aplomb des fenêtres à meneaux de l'étage inférieur (coupe H, ci-contre). Ces petites fenêtres ont été bouchée en maçonnerie lors de l'exhaussement du comble, à la fin du siècle; l'une d'entre elles existe encore partiellement dans le mur ruiné. A l'intérieur, la porte de communication du deuxième étage avec le château-neuf (coupe H) était condamnée dès 1840 du fait de la pente de la toiture, et dès lors bouchée en maçonnerie.

[18] Elles sont mentionnées toutes les quatre, déjà démolies, dans la description de BALME en 1883, pp. 24-25, et figurent sur les plans.

[19] Le grenier qui se trouvait sous cette toiture était très haut côté nord et très bas côté sud, de sorte qu'il avait fallu rabaisser la porte donnant dans la tour ronde au moyen d'un linteau en fer à une hauteur de 1,60m. Celui-ci a été supprimé lors de la restaura-

tion de la tour ronde en 1985, l'encadrement de la porte entière-

ment refait avec un linteau en pierre, rétabli deux assises plus haut. [20] La tour carrée nord-est, que l'on voit sur la photographie, semble beaucoup moins ruinée au sommet qu'elle ne le sera en 1883 : on peut en déduire que la toiture n'a pas disparu depuis très longtemps.

[21] Des lauzes de rives sont encore visibles dans le mur nord, exhaussé de quelques assises lors de la modification de la toiture en 1900. La même trace existait dans le mur est, qui s'est écroulé récemment. Les deux traces étant en pente confirment l'impression que donne la photographie : la faite des murs était parallèle aux dernières volées de l'escalier, et l'on avait du poser dessus les pannes portant le couchis recouvert de lauzes, ce que l'on faisait généralement dans la région sur les tours rondes et carrées pour éviter la construction d'une petite charpente. Le mur qui portait cette toiture côté ouest, au-dessus du chemin de ronde, était au nu extérieur de la courtine et non pas au nu intérieur où il fut reculé à la fin du siècle. La dernière volée d'escalier s'ouvrait par une porte à droite sur le chemin de ronde supérieur (cf. axonométrie «1883»).

[22] Au-dessus du logis, il est dit *éventré et croulant*. (Description de 1883, pp. 15, 27 et 29.)

[23] On l'aperçoit sur un dessin de 1880.

[24] Au niveau inférieur, les meurtrières se trouvaient à 2m du sol lorsque l'architecte Balme y pénétra. Il précise que le seuil de la porte sur la cour a été recreusé dans le roc en 1842 et qu'il se trouvait auparavant à 1,20m en contre-haut du sol de la cour. (Descr. de 1883, p. 6.)

[25] Description de 1883, p. 25.

[26] Les toitures de logis est et sud furent construites en premier, donc également l'exhaussement de leurs façades, en 1882/83 (Descr. p. 26). La photographie publiée par P. Joanne, datant de ces mêmes années, montre les façades sud du logis et du pavillon élevées à la même hauteur : il s'agit d'un état intermédiaire, la façade du logis venant d'être exhaussée, tandis que la façade du pavillon est encore à sa hauteur de 1840; elle sera exhaussée à son tour vers 1900.

[27] La façade de la galerie a été réduite en hauteur de près d'un mètre : pour éclairer le second étage, il fallut placer une petite fenêtre carrée au ras du plancher. Les arcades du premier étage furent en même temps débouchées et les cintres refaits sans mouluration. Le pan de façade en retour et la rampe d'escalier qu'il masquait – tous les deux disparus aujourd'hui – semblent avoir été reconstruits à la fin du XIXe siècle, d'après les photographies de l'état ruiné et les marches retrouvées dans les déblais.

[28] Descr. de 1903, p. 29. En 1883, il y avait encore une nappe d'eau au fond de 6,40m de haut (Descr. de 1883, p. 8).

[29] C'est pourquoi la fenêtre a été obturée, comme on peut le voir sur les photographies de la façade sud au début du siècle.

[30] D'après la Description de 1883 et les indications sur les plans, sa cuisine était dans le pavillon sud-ouest et la chambre à coucher dans le logis est, au premier étage.

[31] C'est l'accès actuellement utilisé : on doit traverser plusieurs caveaux obscurs avant de pénétrer dans le château-neuf par ses anciennes cuisines et rejoindre l'escalier en vis menant aux étages. L'accès par la passerelle au premier étage vient d'être rétabli (1998).

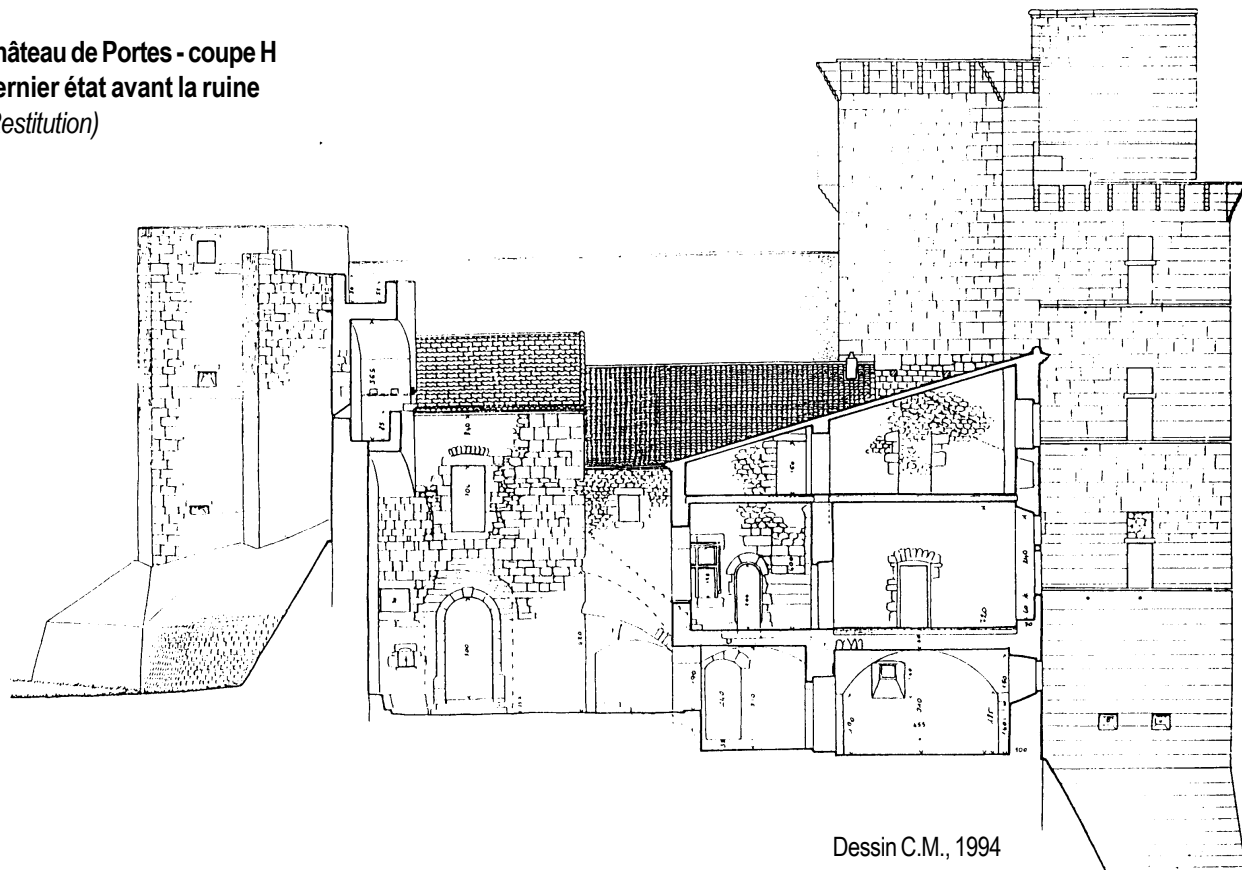


État du château vers 1900
(photographie publiée par F. de Ramel)



Façade sud en 1843
(gravure extraite de *l'Echo d'Alais*, n° 32)

Château de Portes - coupe H
Dernier état avant la ruine
(Restitution)



Dessin C.M., 1994

[32] qui la dissimule encore actuellement.

[33] C'est ce qui explique l'épaisseur actuelle du refends séparant les deux pièces du logis sud : toute la profondeur de l'âtre de la grande cheminée a été comblée par une maçonnerie grossière. A l'emplacement de la cheminée, dans l'autre pièce du logis sud au niveau inférieur, on perça la porte qui donne aujourd'hui dans le fond du pavillon carré. C'est également pendant cette période que l'on a obturé l'âtre de la grande cheminée du bâtiment nord-est, en ménageant une ouverture réduite sur le côté pour la cuisine du gardien. Dans le logis est au premier étage, une petite cheminée en brique à l'emplacement de celle du XVI^e siècle qui occupait toute la largeur de la pièce. Idem au second étage du château-neuf.

[34] La grande ouverture qui avait été pratiquée à la base de la courtine nord au milieu du siècle fut bouchée et le talus extérieur reconstitué. Le parement de la courtine ouest fut en partie refait dans l'élévation, les fondations refouillées « jusqu'à 4m de profondeur » et deux murs en talus construits à la base, sur la face intérieure et sur la face extérieure (état actuel).

[35] Descr. de 1903, p. 39.

[36] Façades d'églises (Sainte-Foix de Conques, Saint-Sernin de Toulouse, etc.), châteaux-forts (Roquetaillade, Pierrefonds, etc.), ont été ainsi reconstitués (c'est-à-dire réinventés) et mis dans un état que l'on pensait représentatif du Moyen-Âge.

[37] Descr. de 1903, p. 32.

[38] Une anecdote racontée dans les mêmes pages – toujours en 1903 – au sujet d'un linteau déplacé, est significative à cet égard. L'auteur signale qu'un grand linteau de cheminée, provenant de l'un des corps de garde du château-neuf, avait été descendu le long de la façade pour être utilisé à la cheminée du gardien, dans le bâtiment nord-est, c'est-à-dire à la place de la cheminée médiévale démolie. Le propriétaire fit remettre la pierre à sa place par les ouvriers, pour « faire amende honorable à l'archéologie » et « montrer à tous quel respect il faut avoir de l'antiquité » (Descr. de 1903, p. 31). Cependant, il ne dit rien de la démolition de la grande cheminée médiévale, qui avait été détruite – intentionnellement – au début des travaux, sans doute pour des raisons de commodité, puisque l'arc de décharge est quant à lui toujours en place. Des claveaux de l'arc chanfreiné disparu, retrouvés récemment dans les déblais, avaient servis de blocage dans la construction de nouvelles maçonneries, pour l'exhaussement des combles du logis sud.

[39] Lettre de demande de classement et rapport de la Commission des Monuments Historiques du 15 décembre 1905. Dossier de classement du château de Portes, aux archives de la Direction du Patrimoine, rue de Valois à Paris.

[40] Il n'est donc pas exclu que des interventions non signalées aient néanmoins eu lieu dans la période, comme le comblement du fossé en avant de la façade est, sur lequel on n'a aucun renseignement, ou la possible reconstruction complète du pan de façade en retour de la galerie.

Sources iconographiques

1.- Dessins et photographies

- Photographie milieu XIX^e siècle (1860 ?), AD48 - 11 J9.
- Gravure façade sud parue dans l'*Echo d'Alès* n° 32, 1843.
- Dessin intitulé « Vallée de l'Oguègne, planche 21 » ; milieu du XIX^e siècle. Doc. R. DELEUZE/RCP.
- P. JOANNE, Dictionnaire Géographique, 1890–1905, t. V, p.3630; cliché pris du sud, après surélévation du bâtiment sud et avant surélévation de la tour carrée.
- Cartes postales du début du XX^e siècle, vues extérieures. Collection R. Deleuze.
- 2 dessins au crayon, faç. sud et nord : *Le château de Portes avant les réparations*.
- Photos du casier archéologique rue de Valois (galerie, façade sud); courant XX^e s. (façades de la galerie ruinée mais avec arcades, galetas et génoise en 1951).
- Photos chantier; F. GÉNOLHAC/RCP.
- dans F. de RAMEL : une photo de la façade sud avant la ruine.

2.- Plans du château

Avant la ruine – Archives de la famille de Neuville

- Plan masse du château annexé au procès verbal de bornage de la concession des mines de houille de Champclauson, 1/500e, 1877.
- Relevé de BALME, plans et coupes acquarellés, 1/200e, 1883. (Ces archives proviennent du Greffe de Génolhac.)

Après la ruine – Archives du Patrimoine

- Plans schématiques de 1951, 1/500e. (Dossier du Château de Portes au Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, rue de Valois.)
- Plans et façades du Dr PELLET, 1/500e, 1978.

L'enclos de l'abbaye de Sauve

par G. LIOTARD

I – ORIGINE

On relève dans l'ouvrage de L.H. Cottineau : Sauve, Salviensis, St-Pierre, prieuré bénédictin de St-Guilhem, fondé en 1029^[1] par Garsinde, veuve de Raymond Roger, comte de Carcassonne et épouse de Bernard, seigneur d'Anduze et d'Alais (sic); abbaye en 1267; soumise à St-Victor de Marseille en 1366; diocèse de Nîmes, ensuite d'Alais depuis 1694^[2].

Selon l'abbé Goiffon^[3], le bénéfice portant le titre d'abbaye de St-Pierre-de-Sauve était à la nomination du roi; l'abbé de Sauve présentait le curé.

L'église primitive fut construite sur les hauteurs et consacrée à St-Jean. Au moment de la fondation du monastère de St-Pierre, la population descendit des hauteurs et l'on construisit une nouvelle église St-Jean. Il y eut donc deux églises dans la partie basse de la ville : celle de l'abbaye et celle de la paroisse. Pendant les troubles religieux du XVIème siècle, après leur destruction, celle de l'abbaye fut reconstruite et servit en même temps d'église conventuelle et d'église paroissiale. C'est ainsi que la paroisse perdit le nom de St-Jean pour prendre celui de St-Pierre.

II – L'ENCLOS DE L'ABBAYE

1.- Généralités

La ville de Sauve d'après le plan de 1815 (et cela apparaît sur le récent plan cadastral) ressemble à un rectangle orienté Nord-Sud avec d'une part une excroissance à l'ouest sur les pentes du Coutach et d'autre part un retrait au profit de l'enclos de l'abbaye à l'est^[4].

Si l'on se réfère à l'ouvrage de Maurice Eschepasse^[5], la dédicace à St-Pierre était relativement fréquente à l'époque de la fondation du monastère de Sauve : en 1022, consécration de St-Pierre-de-Roda, en 1030 de l'église St-Pierre-de-Casserès.

Pour assurer la vie monastique, le chapitre 66 de la Règle de St-Benoît précise: *Il faut, autant que l'on pourra, bâtir les monastères dans une situation commode, afin que l'on puisse avoir les choses nécessaires, comme de l'eau, un moulin, un jardin, une boulangerie et d'autres lieux qui donnent facilité pour exercer des arts et des métiers différents, en sorte qu'on ne soit point obligé de sortir de l'enceinte des murs; parce qu'il n'y a rien qui nuise davantage au salut des âmes.*

2.- Plan de l'abbaye

Nous avons trouvé aux Archives Nationales^[6] un plan du XVIIème siècle (voir Fig. 1) intitulé «La Sauve» qui, après étude comparative avec celui de La Sauve Majeure (Gironde)^[7], n'offre aucun point de similitude avec ce dernier. Il ne s'agit donc pas du plan de La Sauve Majeure mais bien de celui de l'abbaye de Sauve (Gard).

Tout ayant disparu ou presque, nous avons essayé d'intégrer ce plan dans le cadre urbain actuel (plan père). Bien que l'on puisse sans aucun doute faire des réserves sur cet essai de reconstitution, nous pensons posséder quelques éléments permettant d'émettre cette hypothèse.

Etudions le plan de l'abbaye. Tracé rapidement à la plume, il offre cependant un certain nombre de détails.

Nous voyons que, très normalement, le cloître est accolé au mur sud de la nef de l'église, au milieu de laquelle se trouve encore de nos jours une crypte^[8]. Le cloître^[9] offre avec le circuit de ses quatre galeries un refuge contre les intempéries ou le soleil excessif. Il est probable que ce n'étaient que de simples portiques en bois couverts en appentis. Seuls sont visibles sur le plan quatre piliers d'angle quadrangulaires.

Les contreforts apparaissent, déterminant une nef de quatre travées couvertes probablement d'une voûte d'arêtes, sauf les deux plus proches du portail indiquées en pointillés, ce qui peut signifier qu'elles ont été détruites.

Quatre clefs de voûte sont dessinées, la plus importante à la croisée du transept, les trois autres respectivement dans les bras du transept et la travée supplémentaire du chœur.

Quant à l'abside, huit contreforts contrebalancent les poussées de la voûte divisée en sept compartiments, ce qui laisse supposer que nous avons un chevet gothique du XIIIème siècle.

Un escalier de sept marches permet aux moines se trouvant dans le dortoir^[10] d'accéder directement au chœur de l'église: le trajet est ainsi rendu plus court et moins pénible pour se rendre aux offices de nuit. Dans ce dortoir (le mot est mentionné deux fois) nous notons la présence de six lits, ce qui peut correspondre à la suite de la visite de Mgr Cohon qui, n'ayant trouvé en 1663 que trois religieux, avait voulu porter leur nombre à douze; mais seulement six y prirent place dans les années qui suivirent.

La mention *chapr* doit indiquer la salle du chapitre dans le prolongement du bras sud du transept.

Une salle est désignée sous le nom de *antienne* [pour «ancienne»] *cuisine*^[11].

Attenant à la cuisine se trouve, sur le côté sud du cloître, le *réfectoire* et l'on peut voir enfin à l'ouest un *logis abbatial* qui semble antérieur à celui dont il est fait mention dans les textes vus et dont nous parlerons en étudiant les limites de l'abbaye, ce dernier se trouvant au nord de l'église. Le *logis abbatial* mentionné dans les textes du XVIIIème siècle et figurant sur le plan de 1815 correspond à la disposition classique signalée dans l'ouvrage de M. Eschepasse^[12], qui note: *au nord de l'église se trouve le logis de l'abbé, dès l'époque gothique, devenu un palais, entouré d'un jardin. Ce n'était peut-être pas un palais mais il y avait bien un jardin...*

Le sud était consacré traditionnellement aux annexes agricoles; c'est là qu'est mentionnée l'*aire* sur notre plan. De là on pouvait facilement par la *Descente de la Fontaine* se rendre dans les proches dépendances de l'abbaye: le vivier, les moulins, tandis que du côté nord on pouvait accéder au four de l'abbaye^[13].

Nous n'avons rien dit du portail de l'église qui, selon le plan, offrait au moins une triple moulure dont une plaquée à l'extérieur de la façade.

Comment intégrer ce plan dans Sauve ? Quatre éléments le permettent, semble-t-il, parce que concomitants :

– les murs en gros appareil à légers bossages qui constituent les murailles de Sauve – qu'il s'agisse de l'enclos de l'abbaye ou de l'enclos de la ville – correspondent au dor-

toir mentionné sur le plan;

- la largeur du chevet correspond à la largeur actuelle;
- l'orientation est traditionnelle;
- la tour de l'Horloge se trouve bien en face du portail comme cela est mentionné dans les notes de Bardou^[14].

3.- Les limites de l'enclos de l'abbaye

A l'ouest

Lors d'un échange de deux maisons^[15] effectué le 23/7/1715, l'une hors la porte de la Barrière, de deux dextres un tiers, l'autre dans l'enclos de lad. ville à la rue du Four [appelée aussi rue du Four de l'Abbaye^[16]] qu'a été de feu Jean Salles son père quoy que contienne confrontant du levant l'abbaye et était autrefois joint à lad. maison midy moid. notaire... qu'a été de sieur Estienne Molles couchant lad. rue du Four, vent droit [qui signifie « au nord », de même que le terme d'aure] Dumas acquéreur de David Claris...

A l'extrémité ouest, une maison héritée de Noble François de Claris chevalier^[17] en 1765 jouxte au nord la tour de Molle et à l'est une cour des maisons de l'abbaye de cette ville tandis qu'au midi elle jouxte la maison du camérier de ladite abbaye. Cette maison sera vendue au sieur Thérond pour la somme de 2150£.

A l'est

Une délibération consulaire du 1/3/1758 mentionne que le mur qui est sur la grande fontaine attendant à la maison abbatiale [voir planche III du plan de 1815] s'est écroulé,

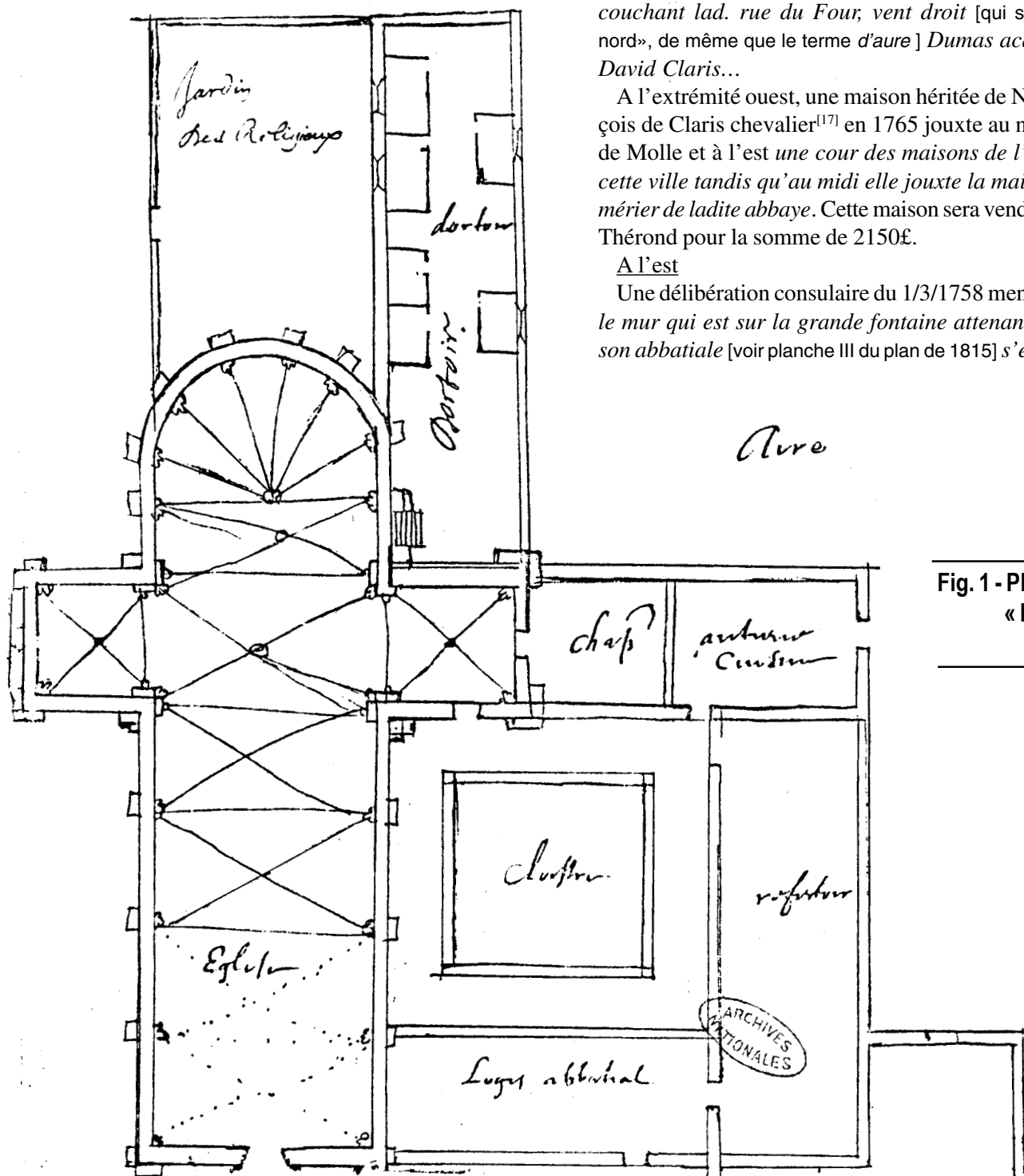
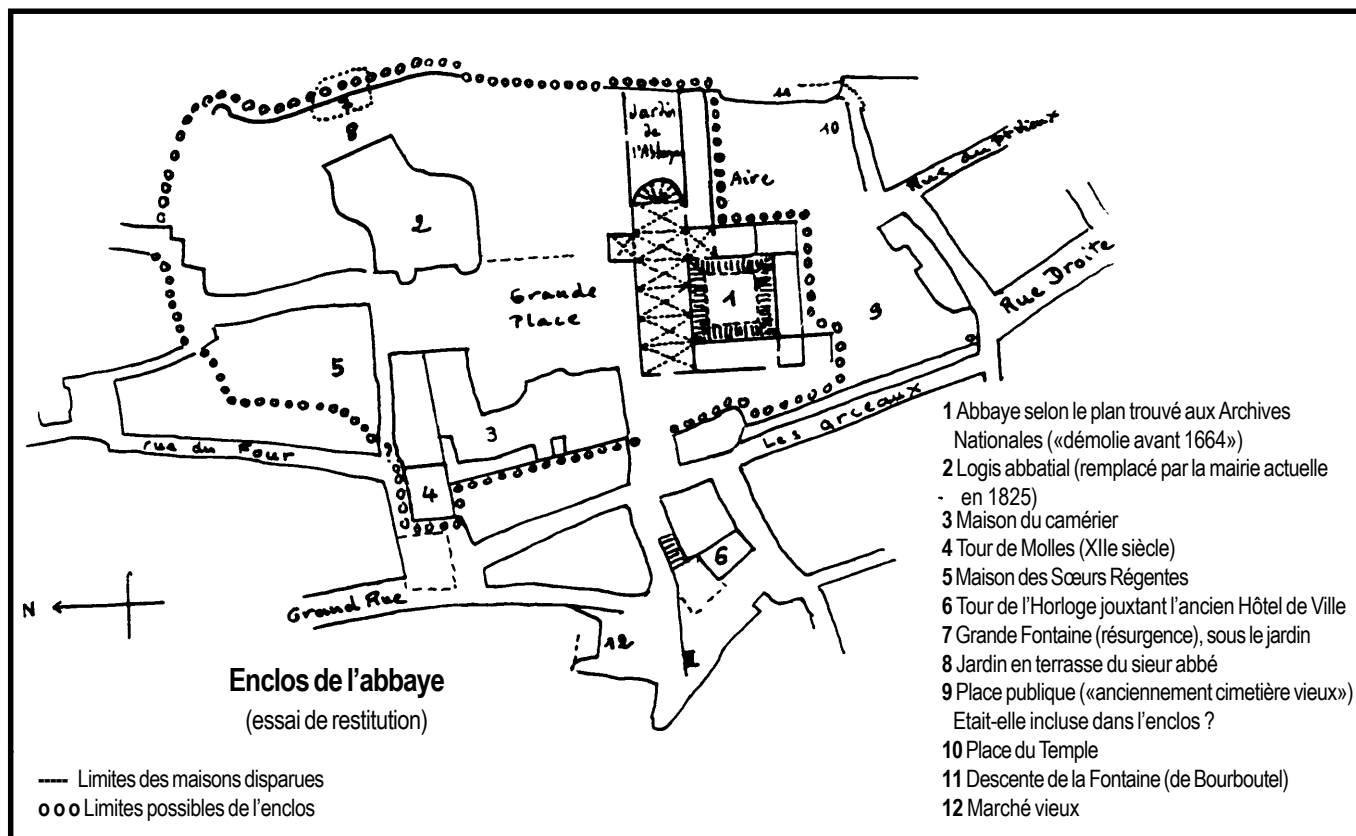


Fig. 1 - Plan intitulé « La Sauve » (XVIIes.)



une autre précisant le 21 mars qu'il y a *éboulement de l'arceau et partie de voûte qu'il y a sur la fontaine*^[18]. Le 6/4/1758, une requête sera adressée par Mr de Valory abbé commandataire de l'abbaye de Sauve qui expose qu'une grande partie du mur de clôture de cette ville, contre lequel est adossé le jardin en terrasse de la maison abbatiale du seigneur abbé, s'est écroulée sur le pont qui sert de communication de la ville aux faubourgs^[19].

au nord

La limite n'a pu être déterminée d'après les documents vus.

au sud

Au sud se trouve une place publique qu'a été autrefois le cimetière vieux^[20]. Au XVIIIe siècle, les Sauvins tenaient leur marché sur cette place, ce qui explique les arceaux conservés au sud et à l'ouest^[21].

Après sa visite du 27 octobre 1674, l'évêque Segulier rapporte que « la place qui est au-devant de l'église était autrefois le cimetière. On la fait présentement servir pour les foires et marchés ». Il ordonne donc aux habitants « de clore l'ancien cimetière » et leur défend étroitement d'« y tenir leurs foires et marchés ».

4.- La maison abbatiale ou logis abbatial

Cette maison, dont il est question dans les textes précités, apparaît sur le plan de 1815. Elle sera abattue pour être remplacée par la mairie actuelle en 1825. Elle est caractérisée par deux tourelles à l'ouest et le bâtiment forme un angle vers le nord-ouest à peu de distance du surplomb de la Grande Fontaine^[22].

5.- Le jardin en terrasse

Mentionné dans une délibération communale de 1758^[23],

il se trouvait sur une voûte qui couvrait la fontaine. Cette voûte avait été bâtie par messieurs les abbés, adossée à la maison abbatiale pour agrandir la terrasse et le jardin de lad. abbaye, sur laquelle voûte il y avait plus de douze pieds de terre et des mûriers. La communauté n'a jamais pu jouir de la terrasse qui se trouve englobée dans l'enclos de l'abbaye. La délibération se termine sur cette affirmation : *Ce n'est pas le mur de la ville, attendu que l'abbaye et le monastère des religieux sont de beaucoup plus anciens que la ville.* Le 25/1/1761^[24], le sieur abbé a fait tomber le restant de la voûte de la terrasse de la maison abbatiale qui était dessus la grande fontaine... La fontaine se trouvera à découvert et sujette à recevoir les immondices et autres choses qui rendront les eaux mal propres de sorte que la communauté fasse faire une voûte.

La communauté (c'est-à-dire la ville) voulait que l'abbé paye les réparations et vice versa. Il semble que ce soit la communauté qui ait fait faire le travail moyennant la somme de 1800£, empruntée de Bourbon^[25].

En 1766^[26] Messire Jean Peyridier, prêtre religieux de l'abbaye St-Pierre-de-Sauve, prieur du lieu de St-Théodorit, habitant du lieu de Pompignan, se désiste au profit de la communauté dud. Sauve de la jouissance qu'il a comme religieux de lad. abbaye d'une maison située dans l'enclos de lad. abbaye occupée actuellement par les sœurs régentes de lad. ville et dont la propriété doit appartenir à lad. communauté dud. Sauve après le décès dud. sieur Peyridier suivant le décret d'extinction de la mense conventuelle de lad. abbaye et union d'icelle aux séminaire et collège d'Alais donné par Mgr l'évêque de lad. ville le 8/7/1749 consentant le sieur Peyridier que

lad. communauté de Sauve prene possession de lad. maison le jour de la St Michel prochain, moyennant la rente annuelle de 65£.

III – FIN DE L'ABBAYE

Le texte de 1664^[27] dit : *Les places ont été réduites à trois par arrêt du Parlement de Toulouse après démolition de l'abbaye; des trois dignités il n'y a que l'infirmier qui réside et qui soit prêtre, nommé Antoine de Mercoret, homme de condition et probité. Les deux autres dignités sont possédées par des moines qui ne portent ni habit ni tonsure, ni aucune marque de leur possession. La cure s'exerce depuis 36 ans par un nommé Antoine Laydet, homme irréprochable, qui jouit d'une chapelle fondée dans l'église appelée Confraternitas et d'une autre chapelle fondée sous le titre de St-Jacques, dont le Sr de Salèle est patron. Il y a plusieurs autres chapelles dont les titres sont égarés.*

En 1694 fut créé l'évêché d'Alès auquel Sauve fut rattachée^[28]. Par un arrêt du Conseil d'Etat du 25/3/1747, l'évêque d'Alès peut éteindre la conventualité^[29]. Il rend le 8/7/1749 son décret d'union basé sur l'absence de résidence des moines, sur l'impossibilité de rétablir les lieux réguliers sans des dépenses considérables. Il note l'insuffisance des revenus : 2600£^[30]. Il fait remarquer que les

maisons occupées par les moines doivent rester propriété de l'abbé, à l'exception de celles qu'occuperont le camérier et l'infirmier, ces deux maisons devant être cédées à la mort des dignitaires à la communauté de Sauve pour y loger le curé et le secondaire^[31].

Par lettres patentes le roi autorise^[32] l'union des places monacales des abbayes de Sauve de l'ancienne observance de St-Benoît et de Cendras^[33] en faveur du Collège d'Alès. On avait assisté à la création à Alès par lettres patentes d'un séminaire mais le deuxième évêque crut qu'il était nécessaire d'y établir aussi une maison d'étude, dans laquelle seraient reçus gratuitement les enfants du diocèse. Le séminaire et le collège sont destinés à former des ecclésiastiques qui travaillent à affermir dans la religion catholique un nombre infini de Nouveaux Catholiques qui se trouvent dans le diocèse d'Alais^[34]. Ce séminaire créé pour y élever des sujets à l'état ecclésiastique avait été établi par Messire François, Chevalier de Sault, premier évêque d'Alès en 1699^[35]. En 1736, vingt-cinq enfants sont choisis parmi les N.C.^[36].

Il n'y a plus dans l'abbaye de Sauve que cinq religieux qui possèdent leurs offices claustraux sans observer la moindre règle^[37].

Ce texte, à peine modifié, est extrait du mémoire de maîtrise inédit de G. LIOTARD : «*Sauve aux Temps Modernes*», Montpellier, Université Paul Valéry, 1971.

Notes

[1] - Cf sur ce point : Carrière, Notice historique sur le monastère de Sauve, 1885 (texte de la charte de fondation de l'abbaye).

[2] - L.H. Cottineau, Répertoire Topobibliographique des abbayes et prieurés. Tome II, Mâcon, Protat, 1939, p. 2962.

[3] - Goiffon, Dictionnaire topographique, statistique et historique du diocèse de Nîmes, 1881.

[4] - mentionné par exemple en BB 10 (17/2/1765). D'après le « Rapport d'experts sur les eaux perdues de la résurgence du Vidourle souterrain », 1884, (experts Loubet, Pastre et Monestier), « l'abbaye et ses dépendances forment un enclos d'environ un demi bectare ».

[5] - M. Eschepasse et L. Grolecki, L'architecture bénédictine en Europe, Ed. des Deux Mondes, 1963.

[6] - A.N., Plan N III, Gard 11.

[7] - B.N., Cartes et Plans, Ge C 1998.

[8] - d'accès fort difficile : une lourde dalle la ferme.

[9] - Cf notes de Bardon, AD30 - 1F 162, f° 301-360. Le 31/12/1512 : « *claustris juxta ecclesiam ca caladandas dare caladatori victum...* » (?).

[10] - Bardon op. cit. f° 352. 2 mai 1520 : construire un dortoir au monastère.

[11] - Ajoutons, d'après Bardon, f° 317 : dans le couvent il y avait une boulangerie.

[12] - op. cit.

[13] - Bardon, op. cit. f° 318. Cf Compoix de 1642 (AC - CC3, f° 174) : Guillaume Claris, Mr Maître Pierre Salles, Estienne Mollin, Sr Jean Seppian habitant rue du Four mais confrontant l'abbaye au levant. Guillaume Claris « *confronte du levant et d'aure ledit four* ».

[14] - Bardon, ibid.

[15] - AD30 - 2E 64/920, f° 78.

[16] - AD30 - 2E 64/996/209/1766, maison de Louis Gras. Une délibération consulaire du 17/2/1765 (BB10) nous apprend qu'il faut « *faire démolir la maison, rendre la voie plus praticable : charrettes et voitures pourront aller dans le quartier de la ville qui est du côté de l'enclos de l'abbaye en formant une place du local de la maison du sieur Gras, ce qui sera un embellissement dans la Grand rue* ». Elle jouxtait au nord la maison de la famille Villaret (cf. CC4, f° 85).

[17] - AD30 - 2E 64/996/44 et 149 (maison dépendant de l'abbaye située au sud de la Tour).

[18] - BB10/1758.

[19] - BB10.

[20] - AD30 - 2E 64/856/310.

[21] - AD30 - G1298.

[22] - Il résulte d'un acte d'inféodation du 4 juillet 1758 « *que la maison abbatiale consistait en maison habitable, galeries, parterre, jardins, écuries, paillers et basses-cours... Elle confronte du couchant le terrain qui est au devant, appelé la grande place et la rue qui conduit à la fontaine, du vent droit la même rue, du levant le pont et le chemin des fontaines, du midi Pierre Barbau et l'église* ».

[23] - BB10, 24/4/1758.

[24] - BB10.

[25] - Bibliothèque Municipale de Nîmes, Mss 206, f° 130.

[26] - AD30 - 2E64/996/236, 5/5/1766.

[27] - AD30 - C1298; cf. également 2E64/996/149, 27/11/1765.

[28] - S.A.M., Edition partielle du Recueil Général des Abbayes de France, p. 530 :

« *Alais fut érigée en évêché en 1692, sous le pape Innocent XII. Le Père Ange Augustin Déchaussé dit dans son Etat de la France en cinq tomes in 12°n de l'édition de 1722 qu'Alais a été érigé en évêché en l'an 1694 par la Bulle d'Innocent XII. François Chevalier du Faux [sic, lire : de Saulx] en a été le premier évêque. Ce diocèse renferme seulement 91 - d'autres disent 97 - paroisses, et a été détaché de celui de Nîmes, à cause du grand nombre de Nouveaux Convertis qui habitent dans les montagnes* ».

[29] - Abbé Goiffon, Dict., op. cit., et AD30 - G1085 n° 9.

[30] - voir note 27; le revenu de Sauve est précisé (p. 531) : 3000£, alors que M. de Valory est titulaire depuis le 29/1/1721. A titre comparatif, rappelons les revenus des différentes abbayes : Cendras - 1000£; St-Gilles - 3500£; Franquevaux - 4000£; Psalmodie - 10 000£; tandis que les revenus de la cathédrale de Nîmes sont estimés à 24000£.

[31] - AD30 - 2E64/996, f° 149.

[32] - AD30 - G1085 n° 9.

[33] - ibid.

[34] - ibid.

[35] - ibid. n° 4.

[36] - AD30 - G1085 n° 12.

[37] - ibid. n° 9.

Des Frères à l'Orient d'Anduze (1810 – 1920)

par Henri DEPASSE

À ma connaissance, Anduze a eu deux loges maçonniques appartenant au Grand Orient de France.

La première, appelée *La Réunion*, reçoit du Grand Orient ses Constitutions le 12^e jour du 12^e mois de l'an 5809 (12 février 1810). Seuls quelques membres sont connus : David ARBOUSSE-BASTIDE, père ou fils, maître chirurgien à Anduze, Vénérable [président] en 1811 ; Simon GAUSSORGUES, père ou fils, Vénérable en 1812, 1813 et 1820 ; (Jean ?) LAPORTE, négociant, Vénérable en 1814, 1818 et 1819 ; Antoine FABRE, négociant ; LECLERC, ancien officier d'infanterie non originaire d'Anduze et (Jean ?) CHABROL aîné, négociant [1].

Le 1^{er} octobre 1822, le sous-préfet d'Alès informe le préfet du Gard que cette loge est dissoute depuis plusieurs années [1].

En 1825, elle n'est plus mentionnée dans le "*Calendrier maçonnique à l'usage des Loges de la correspondance du Grand Orient de France*" [1].

La seconde s'est constituée le 30 août 1888, au second étage de la maison GUY, à la rue Albergaries. Sont présents sept maîtres transfuges de la loge alésienne "*L'Etoile des Cévennes*", qui constituent provisoirement la loge "*L'Avenir Cévenol*" :

- Vénérable : Louis GUY (°16-12-1838, Anduze), menuisier, initié en 1876 à Alès ;
- Premier surveillant : Gaston GASCUEL (°7-2-1830, Anduze), fabricant de chapeaux, initié en 1876 à Alès, démissionnaire en 1890 ;
- Second surveillant : Louis BOURGUET (°17-3-1830, Saint-Sébastien), propriétaire habitant Gènerargues, maire de Saint-Sébastien, initié en 1876 ;
- Orateur : Emile CAULET (°4-9-1838, Saint-Jean-du-Gard - †4-7-1906), chaudronnier habitant Saint-Jean-du-Gard, initié en 1862 à Paris au Rite écossais, membre honoraire dès le 1^{er} janvier 1906 ;
- Grand expert : Lucien BRUGUEROLLE (°9-7-1835, Saint-Sébastien - †1892), propriétaire à Saint-Sébastien, initié en 1876 ;
- Trésorier : Louis CABANIS (°15-1-1843, Gènerargues), plâtrier habitant Gènerargues, initié en 1877, démissionnaire en 1892, étant devenu ruraliste au Canet (Hérault) ;
- David-Casimir CHAPTAL (°1829, Cassagnas, Lozère - †1893), instituteur retraité habitant Boisset.

Tous sont d'origine protestante.

Ce même jour, ces Frères écrivent au Grand Orient de France :

" (...) Très chers Frères. Animés du désir de travailler régulièrement pour la gloire de la France Maçonnique et le bien général de l'humanité, nous vous prions de nous réunir au centre commun des Maçons Français, en nous accordant des Constitutions qui régularisent la loge que

nous avons provisoirement élevée à l'O. : [Orient] d'Anduze sous le titre distinctif de l'Avenir Cévenol au rite Français, conformément au vœu de notre délibération en date de ce jour, ère vulgaire, et dont vous trouverez ci-joint copie officielle. Attachés à vous par les liens de la fraternité, nous nous efforçons par notre zèle et par notre régularité de justifier la faveur que nous sollicitons.

Nous nous engageons dès à présent à nous conformer à la Constitution Maçonnique, aux Status et Règlements Généraux de l'Ordre et accomplir avec exactitude les obligations qu'ils imposent aux ateliers et aux Maçons.

Nous promettons et jurons solennellement de rester inviolablement attachés au Grand Orient de France, Suprême Conseil pour la France et les possessions Françaises. Agréez, TT. :. CC. :. FF. :. [très chers Frères] l'assurance de nos sentiments fraternels. " L'entête de cette lettre porte encore la mention manuscrite " A la gloire du Grand Architecte de l'Univers ", alors que le 8 septembre 1877, l'Assemblée générale du Grand Orient de France a voté par acclamation et sur proposition de l'ancien pasteur Frédéric DESMONS, la suppression de sa Constitution et de ses rituels de toute référence à la divinité [2].

Ces Constitutions sont reçues le 10 octobre suivant.

Le 6 janvier 1889 a lieu l'ouverture officielle de cette loge qui, faute de disponibilité des invités n'a pu avoir lieu le jour de Noël 1888. Les commissaires installateurs sont les Frères Frédéric DESMONS, grand-maître de l'Ordre, député d'Alès, VASSAS et PAGÈS.

Désormais, les tenues [réunions] se tiennent d'abord le premier dimanche de chaque mois à 14 heures, puis le deuxième dimanche, de manière à ne pas interférer avec les tenues de la loge de Saint-Geniès-de-Malgoirès.

De 1880 à 1908, *l'Avenir Cévenol* compte soixante-dix membres connus, dont vingt et un transfuges d'autres loges et quarante-neuf initiés à Anduze au 1^{er} degré (apprenti).

Douze de ces transfuges proviennent de la loge d'Alès (*L'Etoile des Cévennes*), quatre de loges nîmoises (*L'Echo* ; *Némosia*). Le capitaine Emile DUMAS (Saint-Jean-du-Gard) a été initié en 1881 à Nouméa (Nouvelle Calédonie) et le Docteur Henri SPRECHER (Anduze) dans la loge *La Paix* à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Parmi les nouveaux initiés à Anduze, citons :

- en 1893, le libraire anduzien Gaston PUGET (°1861, Anduze - †1938, Anduze), descendant du pasteur du Désert Pierre PUGET (°1724, Anduze - †1769, Nîmes) et du galérien protestant Jérémie SEYTE (†1761, Anduze, âgé de 82 ans) ;
- en 1899, Ferdinand-Siméon CHANSON (°10-9-1866, Anduze), directeur d'Ecole primaire supérieure à Bagnols-sur-Cèze, fils du prédicateur laïc méthodiste Jules CHANSON et oncle de l'écrivain et académicien

André CHAMSON [3] ;

- en 1905, Rossel-Auguste BASTIDE (°1-4-1883, Saint-Sébastien), instituteur à Anduze puis à Cardet, capitaine de réserve d'infanterie, tué au front de Belgique en 1915 ; son père, Auguste-Albert (°28-8-1854, Saint-Etienne-Vallée-Française), tailleur à Saint-Sébastien, a été initié dans la loge d'Anduze en 1901 ; un des fils de Rossel, le Docteur Jean BASTIDE, deviendra député du Gard.

Sur les soixante-sept membres dont le lieu de naissance est connu, cinquante-quatre sont issus du Gard, trois de la Lozère et trois de la Drôme. Onze sont nés à Anduze et treize dans les autres communes de ce canton. Six sont natifs du canton de Saint-Jean-du-Gard, quatre de celui de Lasalle et neuf de celui de Sauve. Dix-sept habitent Anduze, quinze les autres communes du canton et cinquante-cinq les trois autres cantons cités ci-dessus.

Les vingt propriétaires constituent le contingent le plus important, sans que l'on sache combien parmi eux sont cultivateurs. A côté de deux ingénieurs, un médecin, un juge de paix et un officier retraité, figurent sept instituteurs, treize fonctionnaires subalternes, cinq employés, un fabricant de bonneterie, un chapelier, un entrepreneur, six commerçants, huit artisans et deux maîtres ouvriers. Parmi eux, il y a deux maires (Durfort et Saint-Sébastien) et trois conseillers municipaux (Anduze et Gagnières).

Des refus d'initiation ont lieu en 1889 et 1890 : il s'agit d'un propriétaire au hameau des Puechs (Mialet), jugé " pas assez sérieux et fanfaron " et d'un habitant de Saint-Jean-de-Serres, considéré " comme parfait clérical ".

Les Vénérables successifs sont :

- de 1888 à 1894 : Louis GUY (° Anduze), menuisier ;
- de 1894 à 1898 : Louis BOURGUET (° Saint-Sébastien), propriétaire et maire de cette commune ;
- de 1898 à 1899 : Paul SALAGE (° Nîmes), receveur des Domaines à Anduze ;
- de 1899 à 1900 : Casimir PANNET (° Seine-et-Oise), propriétaire à Quissac ;
- de 1900 à 1901 et de 1903 à 1905 : Léopold TURC (°Bagard), propriétaire dans cette commune ;
- de 1901 à 1902 : Antoine GAUTIER (° Tornac), cafetier dans cette commune ;
- de 1902 à 1903 : Julius CHADEISSON (° Saint-Jean-du-Gard), comptable à Castillon de Gagnières ;
- de 1905 à 1907 : Elie CABANIS (°Saint-Félix-de-Pallière), propriétaire dans cette commune ;
- de 1907 à 1917 : Sully ANGEVIN (° Gallargues), instituteur à Anduze.

L'Avenir Cévenol est composé de libres penseurs anticléricaux, souvent d'origine protestante [4].

Cette loge se félicite notamment de l'enterrement civil en 1895 de Louis DUMAS, capitaine en retraite et rentier à Saint-Jean-du-Gard, l'un de ses membres.

Sur le plan politique, cette loge " milite à gauche ".

En 1890, elle trouve intolérants les pasteurs réformés du canton, aucun d'eux n'appartenant à la tendance libérale du protestantisme.

Elle intervient en faveur du syndicat des fileuses (1907). En octobre 1908, sur proposition d'un Frère habitant Bagard, la loge demande au Grand Orient d'intervenir pour que Bagard puisse bénéficier d'un poste de facteur-receveur. Le sénateur DESMONS, interviendra en ce sens auprès du sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Téléphones.

Le 12 décembre 1909, la loge transmet au Grand Orient deux vœux : l'un sur le maintien du monopole de l'Etat sur l'enseignement, l'autre sur les groupements de préparation militaire obligatoire de la jeunesse.

Le 16 janvier 1910, nouveau vœu : une loi devrait " intervenir pour que dorénavant soit enterrée sans le concours des religions, toute personne qui n'aura pas fait connaître par un testament sa volonté d'être enterrée religieusement ". Notons qu'à la même époque, Anduze possède un cercle anarchiste, appelé " *La Bombe* " et un cercle socialiste très actif. En 1910 aussi, elle approuve la politique laïque et anti-protestante d'AUGAGNEUR, gouverneur général de Madagascar et franc-maçon ; en 1912, elle réclame la révision du procès de l'objecteur de conscience ROUSSET.

Le 5 décembre 1911, la loge intervient auprès du Grand Orient pour que l'Etat subsidie un groupe scolaire à Bagard et le 12 novembre pour que la Médaille Militaire soit octroyée à l'adjudant MENVIEL, un " profane ", en service à l'Ecole des Enfants de troupe de Saint-Hippolyte-du-Fort.

La première fête maçonnique hors local a lieu le 25 septembre 1892 en présence des Frères Frédéric DESMONS, député et DEQUAIRE. Le 16 avril 1895, les Frères se cotisent et envoient 84 francs en Algérie, qui souffre de la famine.

Le 11 novembre 1894, la loge inaugure son nouveau local au 1^{er} étage de la maison des vicomtes d'ADHEMAR, au Chemin Neuf de Nîmes (n° 2 de l'Avenue Pasteur-Rollin).

Le 15 mars 1895, la loge organise une conférence publique à la salle des Casernes à Anduze, à l'occasion de la Fête du Solstice. L'orateur est le frère BOURCERET, de Paris.

Le 12 juillet 1900, la loge contribue pour 60 francs aux frais d'organisation du Congrès maçonnique international. Le 14 février 1901, nouvelle conférence publique par le Frère DAZET, en présence de Frédéric DESMONS, sénateur, qui, à cette occasion, est nommé Vénérable d'honneur de la loge d'Anduze.

Aux décès et aux démissions honorables, s'ajoutent onze radiations pour cause de cessation de paiement de cotisation, une exclusion suite à condamnation pénale et une démission pour cause de faillite. En 1900, l'*Avenir Cévenol* compte vingt-neuf adhérents. Le 22 novembre 1911, faute d'un nombre suffisant de présences, les Frères ne peuvent procéder à l'élection de leurs " officiers " et d'un délégué au Convent national.

Le 9 août 1915, la loge n'a plus que treize membres dont trois mobilisés et la situation financière est qualifiée de " peu brillante ".

Le 25 février 1917, première réunion depuis le début de

la guerre : le Vénérable Sully ANGEVIN, qui habite désormais Sauzet, démissionne. La correspondance est alors adressée à Jean GREFEUILLE, habitant Saint-Jean-du-Gard. Le 7 novembre, ultime intervention de la loge, demandant que l'adjudant Emile MENVIEL, " profane " alors âgé de 45 ans, appelé au service armé, puisse rester à Saint-Hippolyte. Le 14 décembre 1918, la loge n'a plus que cinq membres ayant payé leur cotisation pour cette année. Pour éviter une amende de 100 francs, elle demande à être dispensée d'envoyer un délégué au Convent annuel.

Le Frère COLOMBAUX, chef du personnel de l'usine de Saint-Auban (Basses-Alpes), envisage de fonder une loge dans cette usine.

Septembre 1920 : à la dernière réunion de la loge, quatre Frères sont présents sur les six encore actifs : ROUX, COLOMBAUX, PUGET, AIGOIN, ANGEVIN et GREFEUILLE. Décision est prise de s'affilier individuellement à d'autres loges. Le temple du *Chemin Neuf de Nîmes* est fermé, le

matériel est entreposé à Boisset et les archives à Saint-Jean-du-Gard [5].

Références :

[1] " *Calendriers maçonniques à l'usage des loges de la correspondance du Grand Orient de France* " (1810-1825) Archives Nationales. Département des manuscrits. Division occidentale.

[2] " *Eugène Goblet d'Alviella, historien et franc-maçon* " (Bruxelles, 1995, ouvrage collectif), p. 151 (article de Michel L. Brodsky, signalant que le G.O. de Belgique, sept ans avant celui de France, avait supprimé la référence au " Grand Architecte de l'Univers ".

[3] CHANSON, Fernand : Par jugement du 25 mai 1887, le nom des CHANSON est modifié en CHAMSON (communication de M. Lucien Chamson, d'Alès).

[4] Rappelons que les catholiques romains ont quitté les loges suite à la publication de l'encyclique " *Mirari Vos* " (15-8-1832) par le pape Grégoire XVI et de l'encyclique " *Qui Pluribus* " (9-11-1846) par le pape Pie IX (cf. " *Eugène Goblet* " , op. cit., article de Pierre Noël, p. 163).

[5] Sources concernant *L'Avenir Cévenol* aux Archives du Grand Orient de France à Paris (Institut de Recherches maçonniques) et à la Bibliothèque Nationale (Cabinet des manuscrits).

à propos de...

Marie Héraïl

Dans son article sur la famille Molhe [LCC n° 117], le vicomte de Brisis mentionne le mariage en 1608 de Charles de Molhe avec Marie d'Héraïl qu'il dit être fille de Viatal d'Héraïl et de Claude dame de Malet.

L'éminent généalogiste Raymond Vierne conteste cette filiation et avance qu'il est notoire que Marie est le fruit des amours illégitimes d'une certaine Antoinette Allègre avec un seigneur de Brisis.

Qui pourrait apporter des informations sur Marie d'Héraïl et donner la source pour son mariage avec Charles de Molhe ?

Gabriel Pintard

Notre adhérent Marcel Guy nous signale avoir relevé aux Archives de l'Hérault [AD34 - 71EDT - EE1 et 2] le nom d'un Gabriel Pintard, en 1628/1629, à propos de la construction des fortifications de Ganges, ordonnée par le duc de Rohan. Il s'agit de deux recueils de « prix-faits, verbaux, ordonnances et autres actes » dans lesquels M. Guy a pu déchiffrer plusieurs noms : un Gabriel Pintard, entre autres [acte 42 du 27 août 1628 et acte 68 du 23 avril 1629].

Tout en regrettant de n'être pas assez entraîné à la lecture des documents de l'époque pour pouvoir fournir des informations plus complètes, notre correspondant pense que le Gabriel Pintard en question pourrait être un parent ou ancêtre de celui qui fait l'objet du Hors série n° 11 du LCC.

Un autre adhérent aurait-il envie d'aller examiner la chose de plus près ?

la Penarié

M. Jean André nous signale qu'il existait autrefois un hameau de la *Penarié* à Lanuejols (Gard). Il s'appelle aujourd'hui *la Foulcaïré*.

Un de nos lecteurs, Gilles Rouby, nous a également signalé l'existence de ce hameau sur le Causse Noir, en ajoutant : « Compte tenu de sa localisation, il semble peu probable qu'il s'agisse d'une ancienne cave à vin; je n'ai par ailleurs jamais trouvé mention d'une culture de la vigne sur la commune ».

Carnet d'un guérisseur cévenol

[Carnet à petites pages – une formule par page – datable d'environ 1850 – orthographe respectée]

Communiqué par André HEBRAUD

† Dieux St Bernard tiré mai le fic ou la fico du au dut dait mullet jusqu'à la racine – 5 fois.

Pour guérir le feu Notre Seigneur

avec St Jean allez se promener tous les deux St Jean Varilla le Bon Dieu lui demandera qu'a la fait je me suis brulé et bien souffle le pendant 9 fois 5 Pater et 5 ave Maria à l'intention des cinq plai de notre Seigneur.

Pour une entorse

Notre Seigneur et né
Notre Seigneur et mort
Notre Seigneur et ressucité
maux vatan

que jamais la Sainte Vierge na pas menti

9 pater et 9 ave Maria

tu a boité et tu boiteras tout autant que tu a boité

en téléseparté super en télé

9 pater et 9 ave Maria.

Angine:

holy douлива per aquello malaoutié d'angine

holy douлива saras et la malaoutié dangine gueriras.

(à dire 5 fois)

Pour un coup d'air ou névralgie:

Vente invente desinvente

9 pater et 9 Ave Maria

† névralgi maux vatan

que jamais la Sainte Vierge n'a pas menti.

Pour la tache aux yeux

tache cataracte quelle soit noire quelle soit rouge quelle soit blanche

In nomine patri et filii spritui sante amen

9 pater et 9 ave Maria.

Comeiras - Ressençon

(823 - Jean André - 30132 Caissargues)

Au cours du dépouillement du compoix de Dourbies, j'ai rencontré les deux noms de lieux ci-après, dont je recherche l'origine :

- *Comeiras* ou *Comayras*,
- *Ressençon* ou *Rioussenson*.

Qui pourrait me renseigner ?

Industrie du verre au château de Portes ?

(824 - A. Claveirole - 26000 Valence)

Dans une brochure réalisée en 1973 par l'association *Renaissance du Château de Portes*, il est signalé qu'à la Révolution – après avoir été utilisé comme prison – l'édifice, vendu comme bien national, "connut des fortunes diverses et entra, en particulier, dans les biens d'un La Tour du Pin, gentilhomme verrier, qui transforma la tour nord-ouest en four à verre".

On retrouve cette même information dans l'ouvrage de Marthe Moreau "*Les châteaux du Gard*" [Presses du Languedoc 1997, p.152], qui ignore où elle en a trouvé mention.

Notre Présidente Claire Mouchebœuf, éminente spécialiste de l'histoire du château et des avatars qu'il a connus au cours des siècles (comme en témoigne le long article publié dans ce numéro), ne connaît pas non plus cet épisode industriel.

Alors, un La Tour du Pin, gentilhomme verrier à Portes au début du XIXe siècle : fable ou réalité ?

Ruine dans le Bois d'Altefage

(825 - S. Leclercq - 30900 Nîmes)

Je suis à la recherche de documentation sur une curieuse ruine située dans le Bois d'Altefage, non loin de Grizac, au sud-sud ouest du Pt-de-Montvert, cette dernière commune résultant de la fusion à la Révolution des paroisses de Grizac et de Frutgères.

La seule information dont je dispose est que la famille des Grimoard – celle du pape Urbain V – ulcérée par le passage massif des habitants de Grizac à la Réforme au XVIe siècle et la transformation de l'église paroissiale en temple protestant, aurait édifié une nouvelle église dans le bois d'Altefage. D'où la ruine que nous voyons actuellement.

Pour diverses raisons, cette explication me paraît tout à fait erronée.

Quelqu'un disposerait-il d'une autre explication sur l'origine de cette ruine ?

Famille Montcalm – Baron de Gabriac

(826 - F. Robert - 30110 Ste-Cécile-d'Andorge)

Peut-on m'indiquer si le toponyme Gabriac, dont certains représentants de la famille Montcalm portaient le titre de baron, correspond bien à la petite paroisse proche de Ste-Croix-Vallée Française et comment cette famille en devint propriétaire après l'exécution du seigneur de Gabriac (aux alentours de 1629) et la destruction du château ?

Questions/Réponses sur Internet

Comme nous le signalons par ailleurs, notre rubrique Questions/Réponses existe également depuis le 1er juin sur le site Internet du LCC (<http://www.cevenols.com>). Vous pouvez donc déposer questions et réponses soit par lettre traditionnelle adressée au Secrétariat, soit par le canal du Forum de notre site.

Nous attirons votre attention sur le fait que les deux circuits – s'ils se recoupent – ne sont pas équivalents.

□ Bien qu'ouverte à tous sans exclusive, la rubrique Questions/Réponses du bulletin est, en fait, réservée à nos adhérents (à quoi cela sert-il de poser une question si – n'étant pas abonné et ne recevant donc pas le bulletin – on a de fortes chances de manquer le numéro dans lequel paraîtra la réponse ?). Mais la périodicité trimestrielle de notre bulletin et le manque de place constituent un frein à

l'échange d'informations. C'est aussi pour ces raisons que nous sommes généralement amenés à rejeter les questions portant sur la généalogie, qui ne représente pas une orientation rédactionnelle majeure du *Lien*.

□ Le Forum Internet du LCC est, par contre, largement ouvert à tous et découpé en rubriques permettant de poser des questions classées par rubriques, y compris celles concernant la généalogie. Le nombre d'interlocuteurs potentiels est sans commune mesure avec celui de nos seuls adhérents et le délai théorique d'obtention d'une réponse peut être ramené à un jour, voire à quelques minutes. Une seule restriction : afin de maintenir la qualité du site et d'éviter l'intrusion de questionneurs ou contributeurs farfelus, le "webmestre" opère un filtrage et un contrôle d'accès.

avis de recherches sur Internet (à titre d'exemple) :

Le 19 mai (avant même que le **Forum** LCC sur Internet soit officiellement ouvert !), notre adhérent Bernard Moreau a lancé l'avis de recherches suivant :

Clergé cévenol (Réf. 40)

Pour une étude sur ce personnage, mais surtout sur le milieu catholique cévenol au XIXe s., je recherche tous renseignements sur l'abbé Jean COURTEBAISSE qui fut curé de Mandagout de 1833 à 1877. C'était un de mes arrière-arrière grands-oncles, fortuné et légitimiste, mais je ne dispose sur lui que de son état-civil et quelques informations éparées.

Je souhaite aussi des informations sur l'abbé CARMAGNOLLE, dont je ne sais rien, sinon qu'il était un ami du précédent.

Merci de votre aide éventuelle.

avis de recherches :

Dans les années soixante et dix, Mle. Claude-Marie CORNIER a présenté un mémoire de maîtrise à l'Université Paul Valéry. Elle s'est penchée sur Pierre FAVENTINE, célèbre financier originaire du Vigan (XVIIIe s.).

Laurent PUECH, conservateur du Musée Cévenol du Vigan, recherche l'adresse de C.-M. CORNIER qu'il désirerait contacter. Toute personne connaissant cette historienne est priée de bien vouloir en informer

Laurent Puech - Musée Cévenol - 30120 Le Vigan
(Tél.: 04.67.81.06.86)

Table ronde sur les compoix

Nîmes, 26 et 27 novembre 1999

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES du GARD
20, rue des Chassaintes
(rez-de-chaussée)

Informations générales

La date est fixée (voir ci-contre).

La participation à cette réunion est gratuite et ouverte à tous les adhérents au L.C.C. et aux universitaires, qu'ils aient ou non l'intention d'intervenir dans les débats.

Nombreux sont ceux, parmi nous, qui ont déjà dépouillé un ou plusieurs compoix ou ont l'intention de le faire. Les échanges de vues entre chercheurs – professionnels ou amateurs – ne peuvent qu'être profitables à tous.

Selon vos pôles d'intérêt, vous pourrez assister à l'une ou l'autre de ces journées ou aux deux, étant précisé que le samedi 27 novembre sera plus spécialement consacré à l'utilisation de l'informatique dans la reconstitution des espaces urbain et rural.

Animation

Comme nous l'avons déjà signalé, le Professeur Elie PÉLAQUIER animera cette rencontre.

Le Professeur Henri MICHEL, Directeur du *Centre d'Histoire Moderne et Contemporaine de l'Europe Méditerranéenne et de ses Périphéries*, se joindra à lui.

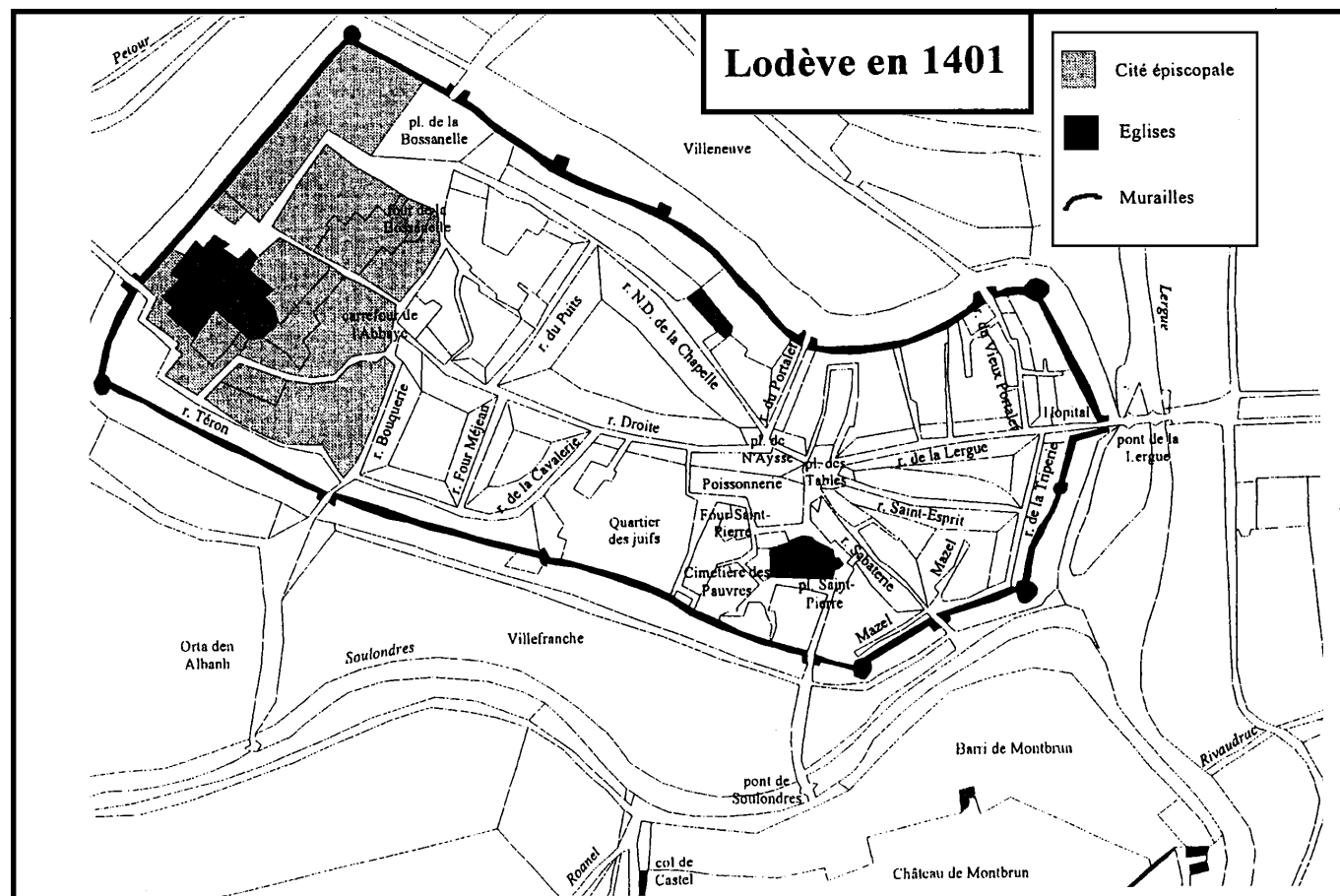
Tous deux appartiennent à l'Université Paul Valéry.

Intervenants

Les titres des interventions connus au moment où nous mettons sous presse sont les suivants :

- *Reconstitution de l'espace à partir de compoix par la méthode manuelle : l'exemple de Saint-Pons-de-Thomières (fin XVIIe s.)*, par Michelle Chérif-Nissel;
- *Reconstitution manuelle du parcellaire du village ancien de Portes à partir d'un compoix*, par Claire Mouchebœuf.
- *Reconstitution de l'espace à partir de compoix avec un logiciel grand public (Access): exemples de Lodève (1401) et de Tressan (fin XVIIe s.)*, par Emmanuelle Demaille et Bruno Jaudon [voir exemple ci-dessous];
- *Le support informatique et l'outil statistique dans l'analyse des compoix : l'exemple d'Uzès à la fin du Moyen-Âge*, par Christian Brun.
- *Compoix et archéologie*, par Florent Hautefeuille.
- *Répartition de l'espace agraire et des fortunes, d'après le compoix de Saint-Martin-de-Boubaux (1600)*, par Pierre Roland.

Ce plan de Lodève a été obtenu par E. DEMAILLE en exploitant, sous le logiciel de base de données Access, les informations tirées du compoix de 1401. (Extrait du *Bulletin du Centre d'Histoire Moderne et Contemporaine de l'Europe Méditerranéenne*, n°1, janvier-juin 1998, p. 71.)



Adrienne Durand-Tullou
Rogues – Madières

Edition Mairie de Rogues, 1997, 320 p., 160 F.
cartes, croquis, illustrations en noir et blanc et quadrichromie.

Recension

En 1959, Adrienne Durand-Tullou présentait devant la Faculté des Lettres de Montpellier, sise alors rue Cadinal de Cabrières, une thèse intitulée « *Un milieu de civilisation traditionnelle : le Causse de Blandas* ».

Cette œuvre de référence n'a jamais été publiée *in extenso* et le seul exemplaire consultable qui se trouvait à l'Université Paul Valéry a mystérieusement disparu.

Par chance, depuis quarante ans A.D.T. est parvenue à faire connaître cette immense somme ethnologique, tranche par tranche, soit grâce à des articles parus dans des revues scientifiques, soit grâce à des ouvrages centrés sur «son Causse». Ainsi on peut découvrir d'importants passages de sa thèse dans « *Le Pays des Asphodèles* »^[1], dans « *Le diable et le Bon Dieu en Occitanie* »^[2] et dans « *Vissec et son étrange rivière* ».^[3]

Il manquait à ce florilège les chapitres consacrés à Rogues, le pays dont l'image restera accrochée à celle d'Adrienne pendant de longs siècles à venir.

La mairie de la commune, dans l'intention louable de mieux assurer la promotion culturelle et touristique du site, a pris l'heureuse initiative de demander à A.D.T. de rassembler tous ses écrits sur le village..

Ce qui, au départ, ne devait être qu'une plaquette illustrée est devenu une monographie exhaustive aux multiples facettes. Bien entendu, de nombreuses pages sont réservées aux thèmes favoris d'Adrienne, émérite spécialiste de la préhistoire, de la spéléologie et de l'économie rurale.

Un autre attrait de l'ouvrage ressort de l'analyse pertinente de cette commune bicéphale, avec un chef-lieu à Rogues sur le Causse et un autre à Madières au fond des gorges de la Vis.

En même temps, A.D.T. lance un clin d'œil reconnaissant à tous ceux qui l'ont accompagnée pendant ses incessantes recherches et fait appel pour l'iconographie à tous ses proches auxquels elle a transmis son don de la photo.

Enfin la grande dame du Causse a eu l'idée originale d'incorporer à la bibliographie la très longue liste de tous ses écrits publiés de 1951 à 1997.

Tout au plus peut-on regretter qu'elle n'ait pas jugé nécessaire de faire subir un traitement antirides à des travaux de quarante ans d'âge. Cette lacune apparaît, en particulier, dans l'étude des chemins où le tracé de prétendues voies romaines ou d'hypothétiques chemins de Saint-Jacques ne manquera pas d'être contesté.

Les italiens ont coutume de dire *tutti i camini conducono a Parigi* [tous les chemins mènent à Paris], alors que les français assurent que tous les chemins mènent à Rome. On peut avancer aussi que tous les chemins conduisent à Saint-Jacques, mais cela ne permettait pas d'intituler l'ouvrage consacré à Rogues et Madières « *Sur le Chemin de Compostelle* ». Le nom d'Adrienne Durand-Tullou est suffisamment vendeur pour éviter d'avoir recours à un titre attrape-chercheurs.

Espérons que ce chapeau insolite disparaîtra lors de la seconde édition, que l'on annonce comme très prochaine.

Pierre CLÉMENT

[1] Payot, 1969

[2] Payot, 1996

[3] Espace Sud, 1995

Centre de documentation et d'archives (P.N.C.)

3, Grand'Rue 30450 Génolhac

Tél.: 04.66.61.19.97

A l'approche des vacances d'été, il est bon de rappeler l'existence du Centre de Documentation de Génolhac qui propose, en accès libre et gratuit, à toute personne faisant des recherches sur les Cévennes :

- une base de données en sciences de l'homme et de la nature (histoire, ethnologie, géologie, agriculture,...);
- 10 000 ouvrages référencés;
- des fonds privés;
- des microfilms d'état-civil.

Ouverture: lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30. (autres jours, sur rendez-vous).

le secrétariat aux champs...

Durant les mois de juillet et août, le Secrétaire va se ressourcer en Cévennes.

Cela ne signifie pas que L.C.C. se fait inscrire aux abonnés absents : tout le courrier suivra et il y sera répondu.

Des moyens informatiques (modestes) nous permettront de consulter le courrier électronique et le site Internet du LCC (pour autant que de violents orages, comme les Cévennes en ont le secret, ne viennent pas pulvériser notre n^{ème}, modem).

Nous demandons seulement à nos adhérents d'éviter pendant cette période de commander des Hors série; pour les numéros qui n'existent pas sous forme de fichier, le délai de livraison risquerait d'être long.

Tél.: 04.66.78.78.26

Etudes Héraultaises

Un volume double, 272 p. - Prix 220 Fr (plus 20 Fr de port)

Le dernier volume double des Etudes Héraultaises (1997–1998) offre un vaste échantillon d'articles sur l'histoire de l'Hérault et, plus largement, du Bas-Languedoc, des origines à nos jours. Une série finale de Notes et Informations (trente pages) présente l'actualité littéraire, artistique, historique...

Histoires ancienne et médiévale

Jacques GASCOU : Deux inscriptions gallo-romaines provenant de Saint-Georges-d'Orques et de Fabrègues (Hérault) • Gérard ALZIEU : Un épisode oublié de l'histoire de Saint-Martin-de-Londres, la démolition de la tour construite contre l'église (1247) • Elizabeth DABROWSKA : La nécropole abbatiale à Saint-Guilhem-le-Désert - Etat des questions • Donatella NEBBIAI-DALLA GUARDIA : Une visite de Guillaume des Deux-Vierges, abbé de Saint-Guilhem-le-Désert, à Saint-Pierre de Sauve du 24 au 27 décembre 1250 • J.-A. DERENS : Villes en prières, les consulats languedociens à la fin du Motyen-Âge.

Histoires moderne et contemporaine

Yves RICARD : Etude chronologique du canal de Lunel • Nadia MARGOUM : Bibliographie de recherche sur les protestants du Midi (ouvrages publiés de 1985 à 1995) • Honoré BERNARD : D'Aniane à Brantôme - à propos de plans con-

servés aux Archives nationales • Sylvain OLIVIER : L'occupation du sol à Salsac d'après les documents fiscaux d'époque moderne • Bruno JAUDON : Tressan de 1770 à 1826 - le demi-siècle du changement agricole • Agnès PARMENTIER : Sources concernant l'Hérault dans les fonds du Ministère de l'Intérieur conservés aux Archives nationales • Daniel POUBLAN : L'enquête postale de 1847 - repérer des hameaux ou compter des lettres ? • Georges VIDAL : La commission départementale pour le reboisement de l'Hérault.

Sociétés, techniques, ethnologie

Gérard BOUDET : Les salins de Sète ou l'esprit d'entreprise au XVIII^e siècle • J.-Pierre BESOMBES-VAILHE : Quartier identitaire et « frontières naturelles » - le plan Cabanes à Montpellier • Sophie MICELI : Voltaire et ses correspondants languedociens • André SOUTOU : Le Cartulaire d'Aniane - compléments aux lectures, localisations, matières.

Commande à **Études Héraultaises**, Archives Départementales
2, avenue de Castelnaud, 34011 MONTPELLIER CEDEX

Cévennes Terre de Lumière

Connaissance & Sauvegarde du Patrimoine

Culturel & Naturel Vivarois

(n° 2, 1999, 30 Fr.)

20, route de Vals - 07200 AUBENAS

Parmi les articles figurant dans ce numéro, nous avons relevé :

– *Visite de la voie romaine du Massif Central de Costeraste aux Echelettes*, par Marie et Paul BOUSQUET.

– *Visite de Pont-Saint-Esprit et du musée d'art sacré du Gard*, par Gilberte COMTE.

Dans cet article, axé principalement sur l'histoire des édifices religieux de la ville, on trouvera également des précisions intéressantes sur la construction du fameux pont (1309) et sur l'Hôpital et la Collégiale de l'Œuvre du Saint-Esprit.

La Belle Lurette

La revue des savoirs de terroirs

(n° 15, mars 1999, 25 Fr.)

Mairie – 07200 Saint-Julien-du-Serre

Ce numéro consacre un large dossier à la **forge traditionnelle**, qui tenait encore jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle une place importante dans nos villages : forgerons et maréchaux, leurs installations, leur outillage – bien sûr – mais aussi les mythes et légendes entourant ce métier du feu, tout à la fois prestigieux et inquiétant.



Cévennes sauvages : aspect d'un « affluent » du Galeizon durant l'été; l'arbre en travers (en haut) donne une idée du débit des eaux en automne.

Les hors-série

H.S. 01 - Les châteaux de l'arrondissement de Florac (Robert Poujol)	80 F (12,20 €)
H.S. 02 - Bibliographie forestière des Cévennes (Michel Cointat)	60 F (9,15 €)
H.S. 03 - Le Chartrier de Portes (Jean-Bernard Elzière) Réédition	90 F (13,72 €)
H.S. 04 - Bibliographie sur la Préhistoire des Cévennes (Camille Hugues)	30 F (4,57 €)
H.S. 05 - Etat des sources généalogiques des Archives du Gard (Y. Chassin du Guerny)	épuisé
H.S. 06 - Sommaire des titres de Mas Aribal (Y. Chassin du Guerny)	épuisé
H.S. 07 - La tour de Pintard (Jean Pintard)	30 F (4,57 €)
H.S. 08 - Index alphabétique du L. C. C. 1976-1977-1978 (Mme Y. Laporte)	20 F (3,05 €)
H.S. 09 - Bibliographie sur la Préhistoire des Basses-Cévennes Ardèche (R. Evesque)	20 F (3,05 €)
H.S. 10 - Les martinets ou forges à fer (Jean Dautun)	30 F (4,57 €)
H.S. 11 - Gabriel PINTARD de Ganges (Jean Pintard)	30 F (4,57 €)
H.S. 12 - Promenade à travers notre famille (A. et P. Chambon)	épuisé
H.S. 13 - Samuel PINTARD - Galérien pour la foi (Jean Pintard)	40 F (6,10 €)
H.S. 14 - Alexandre-Edouard PINTARD (1790-1821) (Jean Pintard)	25 F (3,81 €)
H.S. 15 - Etat des sources généalogiques des Archives de la Lozère (Alain Laurans) [nouvelle édition]	50 F (7,62 €)
H.S. 16 - Les voies de communications dans le territoire de Mialet (Bernard Atger)	25 F (3,81 €)
H.S. 17 - Quelques livres régionaux de la Bibliothèque Municipale d'Alès (Elisabeth Fontanieu)	30 F (4,57 €)
H.S. 18 - Histoire des mines de plomb argentifère de Villefort et Vialas (Raymond Aubaret)	épuisé
H.S. 19 - Les abjurations à Mialet (1663-1685-1688) (Bernard Atger)	40 F (6,10 €)
H.S. 20 - Mialet à travers ses compoix (Bernard Atger)	30 F (4,57 €)
H.S. 21 - Henry PINTARD (Jean Pintard)	30 F (4,57 €)
H.S. 22 - Index alphabétique du L. C. C. 1979-1980-1981 (Mme Béatrice Laporte)	20 F (3,05 €)
H.S. 23 - Bibliographie géologique du Mont-Lozère et de ses abords (Jean Pellet)	20 F (3,05 €)
H.S. 24 - Sources documentaires du Mont Lozère - Villefort (A. Laurans)	20 F (3,05 €)
H.S. 25 - Un château cévenol - Champclaux (Jean Dautun)	40 F (6,10 €)
H.S. 26 - L'église de Saint-André de Mialet (Bernard Atger)	30 F (4,57 €)
H.S. 27 - Mialet - Archives communales anciennes antérieures à 1790 (Bernard Atger)	50 F (7,62 €)
H.S. 28 - Emigrés protestants réfugiés en Basse-Saxe (Jean Pintard)	40 F (6,10 €)
H.S. 29 - Cévenols du Refuge - Les DAUTUN (Jean Dautun)	40 F (6,10 €)
H.S. 30 - Isabeau REDONTIER (Jean Pintard)	30 F (4,57 €)
H.S. 31 - Une affaire d'héritage en Vallée Française au XVIII ^e siècle (Jean Pintard)	25 F (3,81 €)
H.S. 32 - Biens et archives du grand prieuré de Saint-Gilles (J. Valat de Chapelain)	35 F (5,34 €)
H.S. 33 - Familles PINTARD d'Uzège (Jean Pintard)	35 F (5,34 €)
H.S. 34 - Le 28 mars 1703 - Enlèvement et déportation des habitants de Mialet (Bernard Atger)	35 F (5,34 €)
H.S. 35 - Index alphabétique du L. C. C. 1982-1983-1984 (Mme Béatrice Laporte)	25 F (3,81 €)
H.S. 36 - Les abjurations à Saint-Jean-du-Gard (1681-1687) (Marie-Anne Schoen et Didier Poton)	50 F (7,62 €)
H.S. 37 - Génolhac 1685 - Les Nouveaux Catholiques (Jean Pellet)	25 F (3,81 €)
H.S. 38 - Une maison de Génolhac pendant 650 ans (Jean Pellet)	25 F (3,81 €)
H.S. 39 - Les Seigneurs de Vézenobres (Elisabeth Fontanieu et André Bord)	30 F (4,57 €)
H.S. 40 - Anduze en 1400 (Jean Pellet)	20 F (3,05 €)
H.S. 41 - Les sommaires du LCC (n° 0 à 80 -1974-1989) (M. Daudet)	50 F (7,62 €)
H.S. 42 - Index alphabétique du L. C. C. de 1985 à 1990 et Sommaires des n° 81 à 84 (B. Laporte-M. Daudet) ..	30 F (4,57 €)
H.S. 43 - Les AMAT et leurs alliés, de 1300 à nos jours (M. Daudet)	90 F (13,72 €)
H.S. 44 - Les abjurations à Marsillargues (J. Pintard)	35 F (5,34 €)
H.S. 45 - Index alphabétique du L. C. C. de 1991 à 1993 et Sommaires des n° 85 à 96 (B. Laporte-M. Daudet) ..	40 F (6,10 €)
H.S. 46 - Inventaire des archives de l'Evêché d'Uzès (Y. du Guerny - J. Pellet)	100 F (15,24 €)
H.S. 47 - Index alphabétique du L. C. C. de 1994 à 1996 et Sommaires des n° 97 à 107 (B. Laporte - I. Forgiel) .	40 F (6,10 €)
H.S. 48 - Etat des maisons et moulins dans la viguerie du Vigan au XVI ^e s. (Y. Chassin du Guerny)	120 F (18,29 €)

N.B. : - Les frais d'envoi sont inclus dans les prix indiqués.

- Les documents signalés "épuisé" sont consultables au Centre de Documentation de Génolhac.

Le Lien des Chercheurs Cévenols

Secrétariat: A. Claveirole - 120, avenue Victor-Hugo - 26000 VALENCE